

RAPPORT
— *ANNUEL*
2023



RENTES GENEVOISES
1849

De tout temps, l'Homme a essayé de prédire l'avenir, sans succès. Pourtant, en matière de prévoyance, il serait tellement plus simple de pouvoir se projeter à l'âge de la retraite afin de déterminer ses besoins réels...

A l'heure de l'intelligence artificielle qui voit naître les attentes les plus folles, les Rentes Genevoises ont décidé d'illustrer leur rapport annuel avec différents moyens « de prédire l'avenir ».



L'Astrologie

Depuis des millénaires, l'astrologie est une **pratique divinatoire** basée sur l'**observation des astres et constellations**, qui s'est largement démocratisée grâce aux horoscopes.



La Chiromancie

Depuis l'Antiquité, l'art de la chiromancie **interprète les lignes de la main** pour révéler le caractère et **prédire le futur**.

SOMMAIRE

04	<i>TRIPTYQUE DE LA PRÉVOYANCE DOMINIQUE GROSBÉTY - NICOLE BEINER - PIERRE ZUMWALD</i>
11	<i>PROFIL DES RENTES GENEVOISES</i>
16	<i>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</i>
25	<i>RESSOURCES HUMAINES</i>
29	<i>ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE</i>
33	<i>MARCHÉ</i>
37	<i>FINANCES</i>
39	<i>COMPTES 2023</i>
49	<i>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023</i>
90	<i>RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION</i>

COMPRENDRE POUR ÉVOLUER



Chères assurées et chers assurés, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chers partenaires et chers amis des Rentes Genevoises,

Les Rentes Genevoises signent un des meilleurs exercices de leur histoire avec des primes encaissées de plus de 230 millions de francs et un total du bilan se situant à 2.4 milliards de francs.

Le résultat positif de l'année 2023 de 82.6 millions de francs permet de reconstituer une bonne partie des réserves et provisions mise à contribution en 2022, à la suite d'un exercice difficile sur le plan des marchés financiers. Ainsi, la Réserve de fluctuation de valeur se monte, après dotation, à 220.3 millions de francs. Le résultat permet ainsi de maintenir une politique de participation aux excédents attractive, en ligne avec les engagements pris envers les assurées et assurés.

Le degré de couverture se monte à 111.6% et traduit la bonne santé de l'Etablissement. La performance des placements s'élève quant à elle à 5.3%.

Si l'ensemble des indicateurs est au vert, il n'en demeure pas moins que les défis à relever dans le futur seront nombreux.

Personne ne sera épargné par la déferlante de l'intelligence artificielle (IA) et de ses conséquences sur le « fonctionnement du monde ». Faut-il s'en inquiéter ou s'en réjouir ? Ni l'un, ni l'autre ! Depuis des décennies, les Rentes Genevoises mettent en œuvre de nouvelles technologies. Il y a vingt ans déjà, elles avaient totalement dématérialisé les dossiers des assurés, supprimant ainsi des centaines de mètres de rayonnage et permettant d'améliorer la rapidité et la qualité du service à la clientèle.

C'est dans cet esprit que les Rentes Genevoises abordent l'arrivée de l'IA comme nouvel outil technologique. En l'analysant, la comprenant et la mettant en œuvre lorsqu'il y a une valeur ajoutée pour l'Etablissement et ses clients. Les avantages que pourra apporter une IA bien comprise et bien intégrée seront multiples : traitement plus rapide des demandes des assurés, renforcement de la qualité grâce à des indicateurs plus fins, aide à la conception, etc.

Cette intégration ne peut se faire toutefois sans une vision à long terme et une stratégie claire. C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration a repensé en 2023 ses modèles

stratégiques afin de les rendre encore plus agiles et de répondre encore mieux aux enjeux d'aujourd'hui.

Au cours du 2^e trimestre 2024, les Rentes Genevoises publieront leur premier Rapport sur la durabilité. Cet élément clé de la communication de l'Etablissement permettra aux assurés, mais également aux autorités et au public, d'apprécier les efforts des Rentes Genevoises en matière de durabilité, notamment en tant qu'investisseur, assureur ou encore employeur responsable. Ce n'est en effet qu'en étant cohérent avec leurs valeurs et le positionnement de leur marque « Protéger demain » que les Rentes Genevoises rempliront leur mission, dans l'esprit de celle fixée par leur fondateur il y a 175 ans.

L'année 2023 a été celle du renouvellement du Conseil d'administration, même si celui-ci a été décalé de quelques semaines en 2024. Une particularité essentielle de notre Etablissement est la présence de deux représentants des assurées et des assurés au sein du Conseil d'administration. Les élections ont confirmé Nicole Beiner dans sa fonction et nommé Olivier Baudry comme nouveau membre. Je m'en réjouis et leur souhaite beaucoup de plaisir et plein succès dans leur mandat.

Gérard Jolimay, quant à lui, a quitté le Conseil d'administration au début 2024, après cinq ans d'engagement et de mise à disposition de ses nombreuses compétences. Qu'il en soit pleinement remercié.

Je ne saurais terminer sans exprimer ma gratitude envers mes collègues du Conseil d'administration pour l'apport de leur grande expertise dans leurs domaines. Merci à la Direction, qui s'engage au quotidien et conduit avec compétence l'Etablissement, et aux collaboratrices et collaborateurs des Rentes Genevoises qui s'investissent tous les jours pour maintenir le haut niveau d'excellence des relations et des prestations de l'Etablissement.

Je remercie également les partenaires et les experts qui partagent leur expérience et contribuent au développement des Rentes Genevoises dans un environnement exigeant. J'exprime enfin ma reconnaissance au Conseil d'Etat et au Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures, qui, grâce à des échanges constructifs et au travers de leur surveillance prudentielle, sont les garants de la pérennité des Rentes Genevoises et de leur développement.

Les Rentes Genevoises ont toujours adopté une gouvernance et une stratégie qui leur permettent de s'adapter à l'environnement et de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens en matière de prévoyance. L'année 2023 en est la démonstration. Il en sera de même les prochaines décennies, les Rentes Genevoises continueront à apporter des solutions à leurs clients, actuels ou futurs, en matière de prévoyance individuelle et de retraite.



Dominique Grosbéty

Président du Conseil d'administration

COMPRENDRE POUR CONSEILLER



L'année 2023 a été marquée par l'élection des membres du Conseil d'administration désignés par les assurés. J'ai ainsi eu l'honneur d'être réélue pour un troisième mandat. J'en suis très heureuse et vous remercie infiniment de votre confiance.

L'exercice écoulé a été à nouveau la démonstration que les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Si 2022 a été difficile sur le plan des marchés financiers, la performance du portefeuille en 2023 a permis de reconstituer en grande partie les réserves et provisions au profit des assurées et des assurés et de renforcer ainsi le socle financier sur lequel repose la pérennité de l'Etablissement.

La pérennité est une valeur essentielle des Rentes Genevoises et un élément primordial pour son développement. Rappelons que, dans l'histoire des Rentes Genevoises, une assurée centenaire, décédée aujourd'hui, a eu un contrat de plus de cent ans avec l'Etablissement, ses parents ayant souscrit une assurance à sa naissance.

Aujourd'hui, c'est également une assurée qui détient le « record » du contrat le plus long encore actif, avec une durée de nonante-quatre ans. Je ne peux m'empêcher de repenser aux événements politiques, économiques et financiers qui se sont produits depuis les années 30 et qui ont été gérés par l'Etablissement pour répondre aux engagements pris envers cette assurée.

N'y voyez aucune forfanterie, mais n'est-il pas merveilleux que les Rentes Genevoises à l'aube de leurs 175 ans soient toujours actives et saines ? Qu'elles aient traversé deux guerres mondiales, des crises financières mondiales, qu'elles aient toujours été « modernes », quelle que soit l'époque ? Alors que durant cette même période des sociétés jugées inébranlables ont disparu : Pan American World Airways, Polaroid, Toys "R" Us, Lehman Brothers et plus près de chez nous, le journal *La Suisse*, Ambrosetti, et Credit Suisse en 2023...

Sans vouloir me lancer dans une analyse approfondie des Rentes Genevoises, j'estime que deux raisons principales expliquent ce constat : les valeurs de l'Etablissement et ses ressources humaines.

Les valeurs d'abord. Elles sont au nombre de quatre : la contemporanéité pour comprendre le monde dans lequel on vit, l'anticipation pour se projeter (de manière responsable),

la sécurité pour garantir le respect des engagements pris envers chaque assurée et assuré et la pérennité, pour assurer le paiement des rentes, même cent ans après la signature des contrats. Ces valeurs sont plus que partagées, elles sont vécues.

Les ressources humaines ensuite. Ce sont ces femmes et ces hommes, ces Talents, qui ont constitué les Rentes Genevoises tout au long de leur histoire jusqu'à aujourd'hui. Leur niveau d'expertise, leur recherche constante de l'excellence, leur investissement pour continuer à rester à un haut niveau de compétence font partie de l'ADN de l'Etablissement.

La symbiose entre l'Etablissement et ses Talents repose principalement sur la politique mise en place en matière de ressources humaines. Cette dernière privilégie le confort et le bien-être des Talents, conditions que l'Etablissement juge nécessaires pour offrir un service de qualité aux assurés.

Outre une ergonomie de la place de travail améliorée en permanence, chaque Talent bénéficie d'une grande autonomie dans l'organisation de son travail ainsi que de possibilités de formation importantes allant jusqu'à la prise en charge de MBA afin de maintenir un niveau de compétence élevé. Chaque Talent choisit librement sa carrière professionnelle. Travailler aux Rentes Genevoises doit être une plus-value pour sa carrière.

C'est cette culture d'entreprise qui fait que les Talents se sentent bien aux Rentes Genevoises et ont envie de se dépasser. Force est de constater les impacts positifs de cette politique. La durée moyenne des engagements est supérieure à douze ans. Des Talents disposant d'une grande expertise dépassent les vingt ans d'activité au sein de l'Etablissement.

En tant que représentante des assurées et des assurés au Conseil d'administration, j'aimerais leur rendre hommage et rappeler qu'un contrat d'assurance aux Rentes Genevoises, c'est d'abord un produit qui a été pensé (voire adapté) au fil du temps par des spécialistes en prévoyance pour la population, sans discrimination. C'est ensuite un échange entre une conseillère ou un conseiller (voire un courtier) et la personne à la recherche d'une solution de prévoyance sûre et adaptée à ses besoins, quel que soit son horizon temps. C'est finalement toute une équipe qui exécute et suit le contrat afin que tous les engagements pris soient tenus, aujourd'hui et demain.

Si une partie de ce travail ne saurait se faire sans des outils informatiques modernes et pointus, l'essentiel réside dans l'Humain. Parce qu'une solution de prévoyance n'est pas qu'une prime payée et un capital ou une rente à l'échéance. C'est la compréhension d'une situation personnelle (des enjeux sur le plan familial, des projets ou des craintes, parfois des non-dits) qui conduit à la signature du contrat. Cette compréhension, essentielle à une relation de confiance, ne peut pas se modéliser par une intelligence artificielle, parce que la confiance ne se modélise pas. Elle se vit.

La confiance, et les conditions pour la créer et la maintenir, est une grande responsabilité. Tout comme mes collègues, c'est avec la conscience de cette responsabilité que je siége au Conseil d'administration des Rentes Genevoises. C'est aussi avec cette responsabilité que chacune et chacun aux Rentes Genevoises s'investit.

A l'aube des 175 ans des Rentes Genevoises, c'est avec cette conscience et cette conviction que nous nous engageons ensemble, comme nos prédécesseurs l'ont fait depuis 1849, à agir au profit de nos assurées et de nos assurés. Nous voulons leur offrir des solutions qui répondent à leur besoin de prévoyance et accompagner la population, quels que soient son âge ou ses moyens, dans sa réflexion sur ses besoins.

Merci infiniment de votre confiance.



Nicole Beiner

Vice-présidente du Conseil d'administration
Membre désignée par les assurés

COMPRENDRE POUR PÉRENNISER



Une des difficultés du marché de la prévoyance individuelle est de garder le cap quel que soit l'environnement. Cet exercice, nous avons dû le répéter inlassablement pour nous améliorer, année après année, depuis des décennies. Certes les périodes sont changeantes et les défis n'étaient pas les mêmes il y a cent, cinquante ou vingt ans. Il a fallu cependant chaque fois les relever et y répondre de manière adaptée. C'est ce que les Rentes Genevoises ont fait tout au long de leur existence, et à l'aube de leur 175^e anniversaire elles continueront à le faire, afin de permettre à leurs 20 000 assurés de vivre une retraite sereine.

L'année écoulée n'a pas été avare de surprises, mais peut être considérée comme un bon, voire un très bon exercice, selon les chiffres pris en compte. La lecture du rapport annuel permet de s'en assurer. Ainsi, avec un volume de primes encaissées de 230.3 millions de francs, les Rentes Genevoises signent leur meilleur exercice de tous les temps. Le produit phare de l'Etablissement, la Rente certaine, compte pour près de 48% de ce montant. Plus de 1600 contrats ont été signés sur la période, 23% de plus qu'en 2023, dont de nombreux contrats pour les nouveaux produits d'épargne à taux variable lancés au 2^e semestre 2024. Ces derniers proposent aux assurés d'augmenter leur épargne en s'appuyant sur le rendement d'un portefeuille diversifié d'actions. Sur le plan des prestations, 27.4 millions de francs ont été crédités sur les contrats

de nos clients, 13.2 millions de francs ont été attribués au fonds d'excédents alors que les rentes versées se chiffrent à 99.3 millions de francs, en augmentation de 3.4% par rapport à 2022.

Du côté opérationnel, les Rentes Genevoises ont poursuivi l'adaptation de leurs outils stratégiques. Elles ont intégré de manière systématique une approche agile dans la définition de la stratégie de l'Etablissement et ont travaillé sur un Rapport de durabilité qui sera publié dans le courant du 2^e trimestre 2024. Sur le plan digital, de nouveaux outils permettent aux assurées et assurés un accès facilité au suivi de leurs contrats et la gestion d'actes simples ne nécessitant pas de conseil. Sur le plan technologique, la continuité de service a été renforcée avec de nouveaux outils et de nouvelles prestations. Un exercice à l'échelle 1:1 impliquant l'ensemble de l'Etablissement, des employés au Conseil d'administration, a permis de tester la robustesse de la solution. Le repositionnement de la marque s'est poursuivi tout au long de l'année avec une présence plus marquée sur les canaux digitaux, sans toutefois négliger les supports traditionnels. Sur l'ensemble de ces aspects, l'exercice 2023 peut être qualifié de bon à très bon.

À l'aube de leur 175^e anniversaire, les Rentes Genevoises ont démontré leur capacité à évoluer, s'adapter, rebondir, rester modernes. Nous devons tout cela aux Talents qui composent le personnel de l'Etablissement ainsi que le Conseil d'administration.

Ce billet dans le rapport annuel 2023 sera le dernier puisque je prendrai ma retraite à la fin de l'année 2024. Vingt années passées à la tête des Rentes Genevoises m'auront permis de vivre une aventure extraordinaire au service de nos assurées et de nos assurés. Les nouvelles tendances en matière de management préconisent des rotations rapides des CEO, tous les cinq à sept ans. Pour ma part, je pense qu'un Etablissement n'a pas nécessairement besoin d'un tel changement, dès lors qu'il travaille avec des approches modernes, se remet en question régulièrement, adopte des outils, des stratégies et une gouvernance « état de l'art », et vise un haut niveau de compétence pour son capital humain, les Talents.

Grâce à cette approche, il a été possible, en une dizaine d'années et avec le même effectif en ressources humaines, de doubler la taille du bilan, de tripler le volume des primes encaissées et de doubler le nombre d'assurés. Les solutions

digitales mises en place il y a près de vingt ans, comme la dématérialisation des dossiers, ont contribué à ce développement. De même que la planification stratégique par scénarios, adoptée il y a quinze ans et aujourd'hui largement utilisée. Chaque année a offert l'opportunité de s'améliorer dans presque tous les domaines. Une lecture rétrospective des rapports annuels de l'Etablissement le met en évidence. S'il fallait résumer les Rentes Genevoises sur le plan général, ce serait : une vision, des valeurs, des Talents, une stratégie, des moyens au service d'un but unique, la prévoyance de nos assurés.

Si je regarde avec fierté le chemin parcouru et les résultats obtenus, je sais aussi que rien n'aurait été possible sans toutes celles et ceux qui m'ont accompagné et fait confiance. Permettez que je les remercie officiellement dans ce rapport.

Le Conseil d'administration, tout d'abord, avec qui j'ai toujours eu la chance de travailler en harmonie. Merci pour sa confiance, sa disponibilité, ses compétences et son implication. Un merci particulier à son Président (et à tous les précédents) avec qui les relations sont de grande qualité, notamment sur des sujets pointus et exigeants. Chaque Conseil d'administration a su donner son impulsion et soutenir le développement de l'Etablissement grâce à une gouvernance moderne et responsable.

J'exprime aussi tous mes remerciements à la Direction, qui m'accompagne avec beaucoup d'allant, de créativité et de proactivité et avec laquelle j'éprouve beaucoup de plaisir à travailler. Certains de ses membres ont fait tout le chemin avec moi. Leur confiance m'honore et leur grande expertise a été essentielle à ce que nous sommes aujourd'hui ! Les compétences de chacune et de chacun des membres, des plus anciens aux plus jeunes, toujours maintenues à un haut niveau, ont permis et permettent de relever les plus grands défis, ensemble et avec succès.

Merci également à tous les cadres, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, qui sont quotidiennement à l'écoute de nos assurées et assurés, directement et indirectement. Leur contribution est essentielle pour fournir des prestations adaptées et de qualité dans un environnement toujours plus exigeant. Chacune et chacun a apporté une réelle valeur ajoutée à l'Etablissement et peut éprouver une légitime fierté en regard du travail accompli. Bravo pour ce résultat ! Merci aussi à nos fidèles partenaires

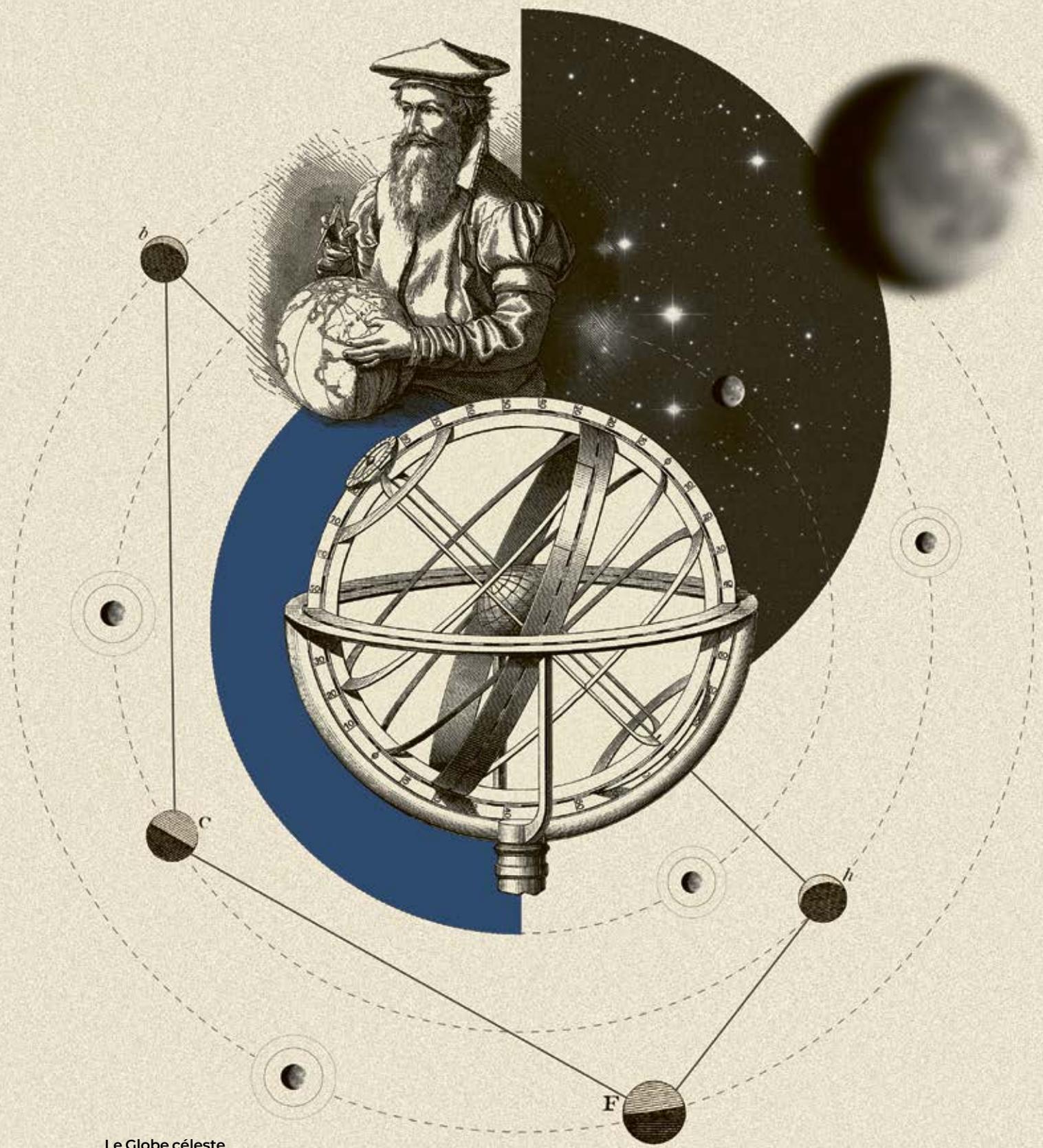
qui nous appuient, pour certains depuis des dizaines d'années. Un merci particulier à notre organe de révision, BDO, qui, règlement oblige, a accompli sa dernière révision en 2023. La collaboration a toujours été de grande qualité et les échanges, à haute valeur ajoutée.

Je remercie enfin nos assurées et nos assurés qui nous ont accordé leur confiance. Celle-ci nous honore et nous motive à donner quotidiennement le meilleur, pour leur seul et unique profit. 2020, 2021, 2022, 2023... les années ne se ressemblent plus et chaque exercice nous apporte son lot de surprises et de défis à relever. Après presque vingt ans à la tête des Rentes Genevoises, j'ai la certitude que l'Etablissement comprend le monde dans lequel il évolue et saura toujours s'adapter au profit de sa mission : contribuer au développement de la prévoyance individuelle dans le canton de Genève, et au-delà.

Merci à toutes et tous pour ces moments inoubliables. Avec mes meilleurs messages.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'Z' followed by a horizontal line.

Pierre Zumwald
Directeur général



Le Globe céleste

Utilisé dès l'Antiquité pour **représenter les étoiles fixes sur une sphère**, le globe céleste aidait à enseigner l'astronomie et à réaliser des **prédictions astrologiques**.

PROFIL DES RENTES GENEVOISES

Nom

Rentes Genevoises

Siège

Genève

Forme juridique

Établissement de droit public fondé en 1849 et régi par la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse (J 7 35), du 3 décembre 1992

Raison d'être

Encourager et développer une prévoyance sécurisée et adaptée aux besoins de la population dans le canton de Genève

Activités

- Sécurisation de patrimoine
- Prévoyance
- Planification en prévoyance individuelle
- Financement de la retraite
- Placements financiers
- Produits de rentes viagères et certaines
- Produits pour la jeunesse
- Gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de pension
- Réassurance de la longévité
- Polices de libre passage
- Promotion de la prévoyance
- Gestion d'un parc immobilier

Evolution des Rentes Genevoises

	2023	2022	2021	2020	2019
Total du bilan (en CHF)	2.39 milliards	2.26 milliards	2.40 milliards	2.28 milliards	2.18 milliards
Total Produits Assurance	219 millions	170.1 millions	205.6 millions	202.6 millions	187.5 millions
Résultat net Placements	120.4 millions	-135.0 millions	121.9 millions	66.2 millions	135.4 millions
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves	82.6 millions	-171.4 millions	87.3 millions	29.7 millions	92.8 millions
Total Provisions techniques	39.4 millions	40.6 millions	43.9 millions	45.7 millions	39.4 millions
Réserve de fluctuation de valeur	220.3 millions	150.9 millions	322.3 millions	267.1 millions	244.6 millions
Nombre d'assurés...	20 798	20 274	19 931	19 334	18 727
Variation	+2.7 %	+1.7 %	+3.1 %	+3.2 %	+4.9 %
... dont assurés actifs	13 814	13 396	13 150	12 711	12 174
Variation	+3.1 %	+1.9 %	+3.5 %	+4.4 %	+6.3 %
... dont assurés pensionnés	6 984	6 878	6 781	6 623	6 553
Variation	+1.0 %	+1.4 %	+2.4 %	+1.1 %	+2.3 %
Nombre de collaborateurs	40	42	37	37	35

But

Le but des Rentes Genevoises est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, du 3 décembre 1992:

Art. 2 But

¹ Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

Afin de servir ce but de manière efficace et adaptée aux besoins de leurs clients, les Rentes Genevoises ont positionné leur marque et leur savoir-faire en s'appuyant sur des pratiques modernes et rigoureuses dans les domaines de l'assurance et de la finance.

Les Rentes Genevoises proposent des prestations qui sécurisent à vie un patrimoine. Prêtes à répondre aux imprévus et aux aléas du marché, elles contribuent à la sérénité de leurs clients. Les garanties qu'elles offrent sur le long terme en font un partenaire crédible qui inscrit son développement dans le respect de principes d'investissement responsable et du développement durable.

La confiance se construit dans la patience et le respect de valeurs fortes. C'est pourquoi l'Etablissement oriente ses réflexions stratégiques et opérationnelles à long terme, dans un esprit de concordance économique, tout en développant de manière visible les dimensions ESG (environnementale, sociale et de bonne gouvernance) et la durabilité dans l'investissement et l'assurance. Sa vision, sa stratégie et toutes ses prestations sont fondées sur la pérennité.

Principes généraux

En tant qu'experts en sécurisation de patrimoine, les Rentes Genevoises jouissent d'une légitimité et d'un savoir-faire rare dans la prise en charge d'un patrimoine, qu'il soit privé ou institutionnel. Elles font fructifier le patrimoine confié. Elles offrent une garantie élevée. Elles inspirent sécurité et confiance. Elles inscrivent leurs actions dans le respect de quatre valeurs fortes: la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Les Rentes Genevoises pratiquent une gestion financière prudente, mais rémunératrice, axée sur le long terme et sur une performance maîtrisée. Elles favorisent une stratégie d'investissement solide et diversifiée plutôt que des réactions hâtives aux aléas des marchés financiers et appliquent des principes reconnus pour l'investissement responsable. Les biens immobiliers occupent une part importante de leurs actifs: une tradition de longue date pour un Etablissement qui cherche avant tout à sécuriser les placements et l'épargne qui lui sont confiés.

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Une fois les réserves et provisions constituées, les excédents sont redistribués aux assurés, principalement sous trois formes: le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation des rentes et le complément d'excédents. De surcroît, conformément à la loi et à la volonté du législateur, l'Etat de Genève garantit les rentes servies par l'Etablissement. Les produits des Rentes Genevoises s'adressent à toutes les personnes ou entreprises liées au canton de Genève par leur origine, leur siège, leur lieu de résidence ou leur lieu de travail.

Valeurs

Les quatre valeurs des Rentes Genevoises guident la conduite de l'Etablissement depuis des décennies. Elles sont partagées et vécues au quotidien tant par ses collaboratrices et collaborateurs, ses cadres et sa Direction que par son Conseil d'administration et ses partenaires clés:

- La sécurité: garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs.
- La contemporanéité: s'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- L'anticipation: prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter nos engagements à long terme.
- La pérennité: notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

Stratégie

Avec des engagements envers les clients qui portent sur plusieurs décennies et approchent parfois le siècle, la pérennité est un facteur fondamental dans la stratégie et la conduite des Rentes Genevoises. Cela se traduit par une approche mutualiste de la prévoyance. Ainsi, la gestion financière s'inscrit dans le long terme. Elle ne subit pas la pression d'investisseurs qui chercheraient à maximiser le profit à court terme. A l'inverse, la philosophie de travail consiste à anticiper et à gérer les risques pour garantir un développement durable de l'Etablissement et la satisfaction des clients. La gestion financière obéit donc à la logique suivante : rendement régulier et minimisation des risques, plutôt que recherche de profits élevés à court terme au prix de risques importants, tout en appliquant des principes d'investissement responsable.

Ces éléments se retrouvent dans la vision stratégique qui guide le développement de l'Etablissement :

- Fidèles à leur mission de promotion de la prévoyance depuis 1849, les Rentes Genevoises développeront toujours avec succès des solutions d'assurance individuelles et collectives adaptées aux besoins du marché.
- Avec la volonté d'équilibrer, dans la pérennité, rendement et sécurité, les Rentes Genevoises conduisent leurs activités en intégrant la durabilité environnementale, sociale et économique dans leur chaîne de valeur d'assurance. Elles conjuguent, ainsi, innovation, expertise, rigueur, probité et responsabilité sociétale au service de leurs clients qu'elles accompagnent tout au long de leur vie.

Cet accompagnement dans la durée nécessite une prise en compte adéquate des besoins des parties prenantes, des facteurs ESG et de la durabilité. Ainsi, avant même que cela ne devienne obligatoire, l'Etablissement a mis en place une organisation qui s'appuie sur les meilleurs principes de gouvernance d'entreprise (*corporate governance*). Cette organisation est renforcée par la surveillance prudentielle qu'exerce le Conseil d'Etat et qui comprend un ensemble de dispositifs en vue de maintenir la stabilité des Rentes Genevoises.

Depuis plusieurs années déjà, les Rentes Genevoises développent leur stratégie dans une vision à long terme. Le monde de la prévoyance et celui des marchés financiers connaissent des mutations rapides et parfois inattendues. Les défis que représentent, notamment, l'accroissement de la longévité et le niveau des taux d'intérêt sont importants et sous contrôle. Ainsi, la Stratégie de l'Etablissement s'appuie sur des outils modernes et s'adapte à l'évolution rapide de l'environnement.

Des efforts stratégiques, au nombre de quatre, permettent de synthétiser les orientations de l'Etablissement pour les prochaines années :

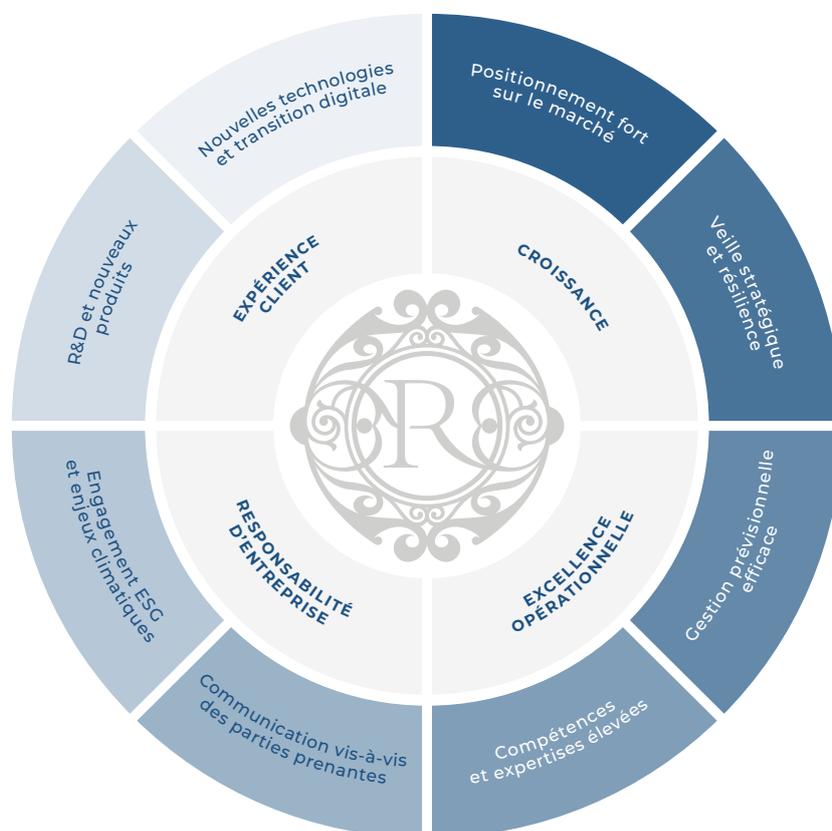
- La croissance de l'Etablissement, afin d'offrir à un maximum de clients les prestations de prévoyance conformément à la mission fixée dans la Loi concernant les Rentes Genevoises
- L'excellence opérationnelle, afin de garantir l'adéquation des prestations avec les besoins des clients, tout en maintenant les risques sous contrôle et en améliorant sans cesse la qualité
- La responsabilité sociale d'entreprise, selon la mission fixée dans la Loi concernant les Rentes Genevoises, afin de garantir la pérennité de l'Etablissement dans un monde en mutation en respectant et appliquant des principes forts dans les domaines ESG
- L'expérience client, afin d'entretenir des relations simples, sûres et transparentes tout en respectant les attentes du marché et en exploitant les nouvelles technologies

Ces efforts stratégiques reposent sur huit axes:

- Un positionnement fort sur le marché de la sécurisation de patrimoine dans la vie individuelle et la vie collective par le biais d'une promotion active de la prévoyance, d'une offre évolutive, de canaux de distribution adaptés aux enjeux et de partenariats ciblés
- Un positionnement affirmé [...] en matière ESG (environnement, social, gouvernance) avec un effort particulier ces prochaines années sur les enjeux climatiques
- Le développement de nouveaux produits vie individuelle et vie collective ainsi que l'optimisation des produits au travers de processus systématiques de recherche et développement et d'observation du marché et du développement de prestations de services orientées sensibilisation sur la prévoyance
- Une gestion prévisionnelle efficace, déclinée dans une Politique d'investissement qui garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement, appuyée par une gouvernance et une gestion du risque adaptées à l'appétence des parties prenantes (clients, Conseil d'administration, Autorité de surveillance, Actuaire-conseil externe, etc.)

- Le maintien à un niveau élevé des compétences métiers et la gestion de leur évolution pour répondre aux défis de la Stratégie
- La communication adaptée et systématique [...]
- L'intégration des nouvelles technologies et modèles de gestion propres à supporter le développement et la sécurité de l'Etablissement dans le respect d'un rapport performance/prix
- Le maintien d'une capacité de veille stratégique dans les domaines clés de l'Etablissement afin d'assurer une adaptation rapide quand nécessaire

La Stratégie des Rentes Genevoises est définie selon une méthode agile et coordonnée, par domaine avec un horizon de trois ans et une révision annuelle. Elle s'appuie sur des outils qui sont adaptés régulièrement et sur des méthodes éprouvées et modernes, dont l'*Enterprise Risk Management (ERM)* du COSO¹, qui permettent de gérer de manière pertinente les enjeux, les opportunités et les risques auxquels l'Etablissement sera confronté dans les prochaines années.



¹ Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission

Les Runes

Provenant du terme protoceltique « rŭno », qui signifie « secret, mystère, incantation ». **Les runes** sont des symboles anciens utilisés par les Vikings pour révéler les secrets et la magie divinatoire.



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les règles appliquées en matière de gouvernance d'entreprise sont définies, notamment, dans la Loi concernant les Rentes Genevoises et son Règlement d'exécution. Elles sont déclinées dans la réglementation interne de l'Etablissement. Ces documents propres à l'Etablissement sont révisés aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par année. Le cadre législatif et réglementaire est ainsi adapté aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Par ailleurs, les Rentes Genevoises suivent les recommandations de la Charte ASIP² et du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise.

Structure

Les Rentes Genevoises sont une caisse mutuelle d'assurance, sous la forme d'un Etablissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique. Elles exercent leur activité sous la surveillance prudentielle de l'Etat de Genève. Toutefois, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres. Cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat et deux sont désignés par les assurés. La Loi concernant les Rentes Genevoises et la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) fixent les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Son mandat, d'une durée de cinq ans, a commencé le 1^{er} décembre 2018, pour s'achever le 31 janvier 2024.

En vue du prochain mandat du Conseil d'administration, soit pour la période allant du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2029, l'Etablissement a procédé en septembre 2023 à l'élection des deux membres désignés par les assurés, selon l'art. 6 de la Loi concernant les Rentes Genevoises et la procédure interne d'élection.

Ont été élus par les assurés:

- Mme Nicole Beiner, pour un troisième mandat
- M. Olivier Baudry, pour un premier mandat

En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions:

- La Commission du Conseil d'administration
- La Commission de placement
- La Commission immobilière
- La Commission de tarification et prestations
- La Commission d'audit et de gestion des risques
- La Commission des nominations
- La Commission de rémunération

Des commissions ad hoc peuvent être créées en fonction des besoins.

La Commission du Conseil d'administration a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans le suivi des affaires courantes et des dossiers spécifiques, notamment juridiques et informatiques, qui lui sont délégués. Elle assume également les fonctions de la Commission des nominations et de la Commission de rémunération.

La Commission de placement définit la Politique d'investissement, établit le Règlement interne de placement et valide, sur proposition de la Direction, la Stratégie financière annuelle roulante sur cinq ans. Elle adapte au gré des besoins ces documents qui lui permettent de fixer la Stratégie financière, la structuration, l'implémentation et le suivi du programme d'investissement. Elle définit en outre les Principes d'investissement responsable et valide la Charte d'investissement responsable de l'Etablissement.

La Commission immobilière est responsable de la définition et du suivi de la Politique immobilière de l'Etablissement. Elle adapte continuellement sa politique pour refléter les changements des conditions politiques, économiques et du marché.

La Commission de tarification et prestations est responsable de la Politique tarifaire et de la Politique d'acceptation de l'Etablissement. Elle adapte ses politiques au gré des besoins et vérifie l'adéquation des tarifs et des produits aux besoins du marché et de l'Etablissement.

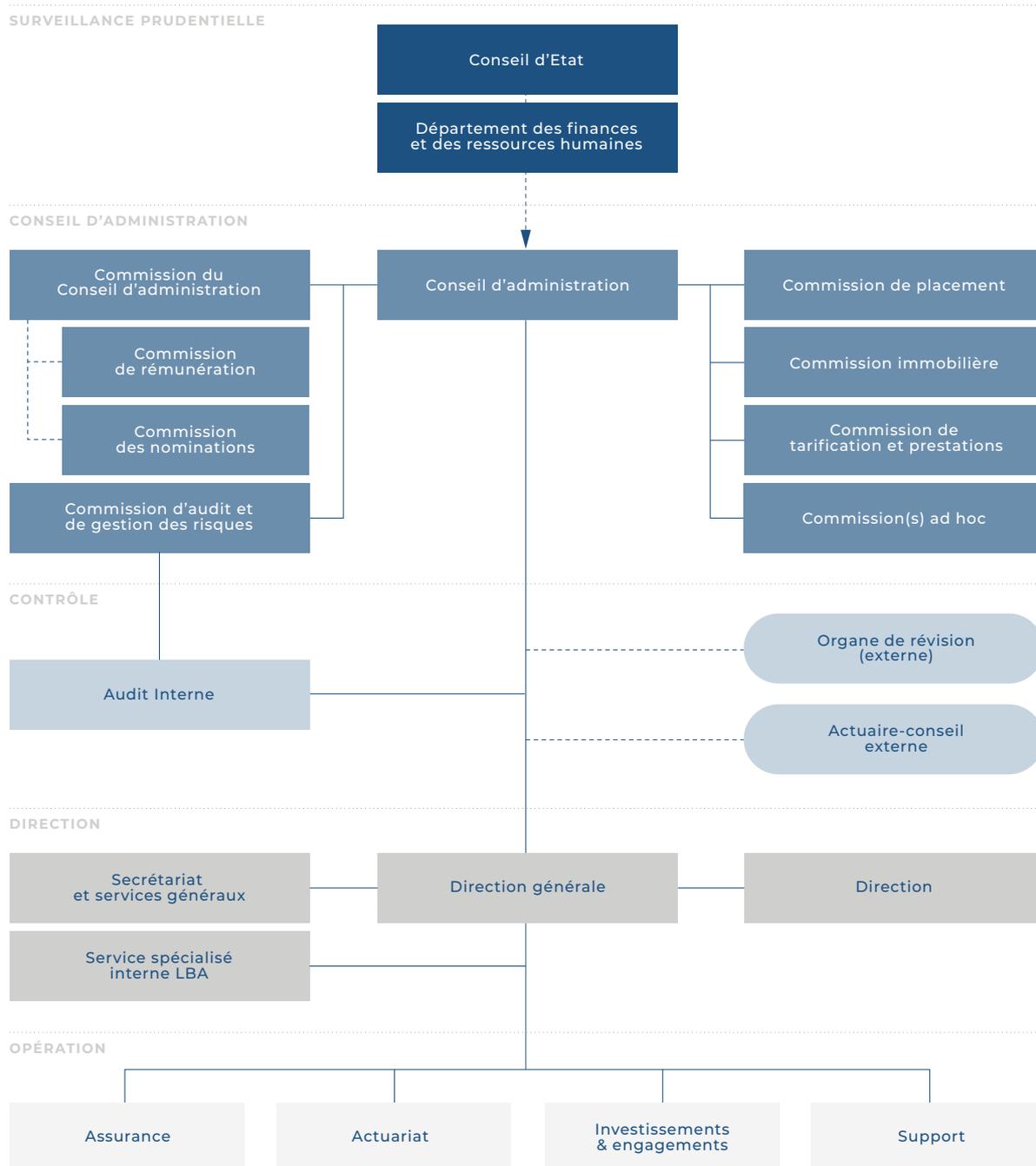
La Commission d'audit et de gestion des risques appuie le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent. Elle a pour tâche principale d'assurer, au sens large, la surveillance de la gestion de l'Etablissement. L'Audit interne lui est directement subordonné.

² La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance est un code de bonne conduite impératif pour tous les membres de l'association. Chaque membre s'engage à veiller au respect des principes édictés et à prendre des mesures adéquates en la matière.

La Commission des nominations appuie le Conseil d'administration dans la gestion des compétences représentées en son sein et lors de la sélection du Directeur général.

En application des meilleures pratiques de gouvernance, le Conseil d'administration procède annuellement à son autoévaluation, une démarche qui intègre le suivi des autoévaluations antérieures.

La Commission de rémunération appuie le Conseil d'administration dans la gestion des questions liées à la rémunération des employés.



Membres du Conseil d'administration



Dominique Grosbéty

Président, nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Expert en finance et *controlling* diplômé, M. Dominique Grosbéty a débuté sa carrière à la Société Fiduciaire Suisse. Dans le cadre de ses activités de conseil, il a œuvré dans différents domaines, notamment dans l'industrie et l'administration publique. En 1987, il est nommé préposé à l'Office des poursuites et faillites de Genève. Sept ans plus tard, il rejoint Ernst & Young en tant qu'associé. Il prendra la responsabilité du siège de Genève, puis celui de la Suisse romande. Depuis sa retraite en 2013, il met ses compétences au service de la collectivité ; il était notamment président de la Fondation Aigues-Vertes jusqu'à fin 2023.



Nicole Beiner

Vice-présidente, membre désignée par les assurés, entrée en 2014

Titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques, Mme Nicole Beiner a dédié les neuf premières années de sa carrière professionnelle à l'enseignement et à la recherche en finance. Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans le conseil en gestion et contrôle des risques d'institutions financières pour le compte de plusieurs banques, maisons de titres, caisses de pension et *asset managers*. Elle exerce la fonction de *Senior Advisor* du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK). Elle est également membre des Conseils d'administration d'Ethos Services SA, de Suisse Estate Group SA, et préside celui de Fidurhône SA.



Olivier Baudry

Membre désigné par les assurés, entré le 1^{er} février 2024

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur informaticien EPFL, Prix William Grenier de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, d'un diplôme fédéral d'expert-comptable de la Chambre fiduciaire à Lausanne et d'un certificat en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève, M. Olivier Baudry a commencé sa carrière dans la fiduciaire Atag Ernst & Young, puis à l'audit interne chez Lombard Odier & Cie et a occupé plusieurs postes en tant que Managing Director à l'UBS SA puis Managing Director et Member of the Management Committee Region Switzerland / UHNWI chez Julius Baer. Depuis 2018, il est le fondateur et président du Conseil d'administration de la société Alkimia SA.



Gérard Jolimay

Membre désigné par les assurés, entré en 2019 et sorti le 31 janvier 2024

Chef d'entreprise, M. Gérard Jolimay a débuté sa carrière chez IBM en 1979. Dès 1986 et durant douze ans, il a dirigé une société de services spécialisée dans la LPP. En 1998, il prend la responsabilité du développement des services d'IBM en Suisse romande, puis, de 2001 à 2003, il mène divers projets de réorganisation et d'informatisation pour le compte du Conseil d'Etat genevois. Par la suite, il a exercé la fonction de directeur général de diverses sociétés spécialisées en informatique et dans la prévoyance professionnelle et, de 2009 à 2018, celle de Président du Conseil d'administration de l'Autorité de surveillance des fondations et institutions de prévoyance.



Philippe Maeder

Membre nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Docteur en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne en 1978, M. Philippe Maeder a exercé pendant vingt ans en tant qu'actuaire à La Suisse Assurances avant de rejoindre Swiss Re à Zurich. De 1985 à 2018, il a enseigné à l'Université de Lausanne, dont il est professeur honoraire. Il a exercé les fonctions d'actuaire externe pour Retraites Populaires à Lausanne de janvier 2018 à fin 2022 et de membre du Conseil d'administration de la Suva de 2010 à fin 2022.



Caroline Ming Knoll

Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Titulaire du brevet d'avocat de Genève et de New York, Mme Caroline Ming Knoll a exercé au Tribunal administratif de Genève, puis dans les cabinets Python Peter à Genève et Bär & Karrer à Zurich. Elle a ensuite travaillé neuf ans à la SGS. Pendant six ans, elle a exercé la fonction de directrice exécutive et juridique de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI). Depuis 2022, elle offre ses services comme avocate spécialiste en transaction et résolution de litiges, ainsi que comme membre de conseils d'administration indépendante. Elle est notamment membre du Conseil d'administration d'un groupe familial hôtelier depuis 2007 et coprésidente de l'Association of International Business Lawyers (AIBL).



Olivia Selvi

Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Avocate à Genève de formation, Mme Olivia Selvi a travaillé à New York et obtenu un master en droit international (LL.M.) à la NYU Law School, ainsi qu'un diplôme en droit des affaires de la STERN School of Business. Elle a ensuite intégré l'Université de Genève en tant qu'assistante enseignante. En 2005, elle devient responsable juridique et compliance auprès d'un établissement de type bancaire soumis à la surveillance de la FINMA, où elle exerce actuellement en sa qualité de directrice du département. Simultanément, elle a travaillé comme responsable juridique d'un trust office et a obtenu le diplôme *TEP (Trusts and Estates Practitioner)*. En 2015, elle a fondé son étude d'avocat.



Alessia Torricelli Dolfi

Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2022

Titulaire d'un master en économie de l'Université de Zurich et d'un *Executive Programme* de la London Business School, Mme Alessia Torricelli Dolfi a commencé sa carrière dans le secteur financier, où elle a occupé plusieurs postes dans la gestion d'actifs pour des clients privés, avant de devenir responsable adjointe de la gestion institutionnelle suisse chez Lombard Odier & Cie. Après avoir obtenu un brevet fédéral de spécialiste en prévoyance professionnelle, elle a mis ses compétences au service de ce secteur. Depuis 2019, elle est la directrice financière de la CPEG (Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève).

Conseil d'administration et Commissions

Prénom et nom	Au Conseil d'administration depuis	Conseil d'administration	Commission du Conseil d'administration	Commission d'audit et de gestion des risques
Dominique Grosbéty	2018	Président	Président	Membre
Nicole Beiner	2014	Vice-présidente	Membre	Présidente
Gérard Jolimay	2019	Membre	Membre	Membre
Philippe Maeder	2018	Membre		
Caroline Ming Knoll	2018	Membre		
Olivia Selvi	2018	Membre	Membre	Membre
Alessia Torricelli Dolfi	2022	Membre		
Nombre de séances en 2023		9	9	5

Prénom et nom	Commission de placement	Commission immobilière	Commission de tarification et prestations
Dominique Grosbéty	Président		Président
Nicole Beiner	Membre		
Gérard Jolimay		Membre	
Philippe Maeder		Membre	Membre
Caroline Ming Knoll		Présidente	Membre
Olivia Selvi	Membre	Membre	
Alessia Torricelli Dolfi	Membre		
Nombre de séances en 2023	4	4	5

Organes de révision et de contrôle

Organe de révision

BDO SA

Actuaire-conseil externe

Sébastien Brocard, Groupe Mutuel Services SA

Audit interne

Deloitte SA

Gestion des risques

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'Etablissement. Depuis plus de dix ans, des approches adaptées ont été mises en œuvre afin d'intégrer la gestion des risques dans tous les processus. L'Etablissement améliore ainsi son fonctionnement en permanence avec, pour résultat, la réduction – voire la suppression lorsque c'est possible – des risques ou de leurs conséquences.

Le Système de contrôle interne fait l'objet de missions de contrôle de plus en plus ciblées et pointues de la part de l'Audit interne. Efficace et efficient, il permet de donner aux membres du Conseil d'administration une image précise du niveau de maîtrise des risques dans l'Etablissement. Douze risques clés font l'objet d'un suivi direct et mensuel par le Conseil d'administration.

Un effort particulier a été porté en 2023 sur la structuration de la Stratégie de l'Etablissement, désormais élaborée par Domaines coordonnés entre eux. La sécurité informatique a également été renforcée, avec la mise en place d'un système de sauvegarde modernisé, un plan de *Disaster Recovery* assurant la continuité des activités de l'Etablissement et une adaptation des mesures visant à contrer les attaques informatiques.

Ces éléments s'inspirent des meilleures pratiques; ils sont adaptés à la réalité des Rentes Genevoises et intégrés à leur culture. Ils améliorent encore l'adéquation de la gestion des risques liés à la conduite des affaires, en particulier en ce qui concerne l'efficacité des processus opérationnels, la fiabilité des états financiers et le respect des normes juridiques et des procédures internes.

Politique salariale

La politique salariale des Rentes Genevoises fait partie intégrante de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration. Les différents métiers qui constituent les Rentes Genevoises s'appuient sur une grande expertise dans tous les domaines. La politique salariale est moderne et motivante. Elle a pour objectifs de garantir un niveau élevé de compétences, d'attirer et de fidéliser le personnel. Elle intègre des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte des résultats ou la performance, ce qui encourage les employés à évoluer.

Tous les deux ans, un organisme indépendant est chargé de comparer les salaires avec ceux de la branche. Il en ressort que les salaires s'inscrivent dans la moyenne des rétributions observées sur le marché, mais également dans le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les contrats de travail relèvent du droit privé. Ils ne contiennent aucune clause contractuelle prévoyant des indemnités financières de départ.

La rémunération du Conseil d'administration, inchangée depuis 2012, est fixée depuis 2018 par le Conseil d'Etat dans son Règlement sur l'organisation des institutions de droit public (A 2 24.01).



La Cartomancie

Depuis des siècles, cette **pratique de tirage des cartes** utilise tout type de jeu de cartes **pour prédire l'avenir** (tarot de Marseille, de Besançon, ou jeux standards).

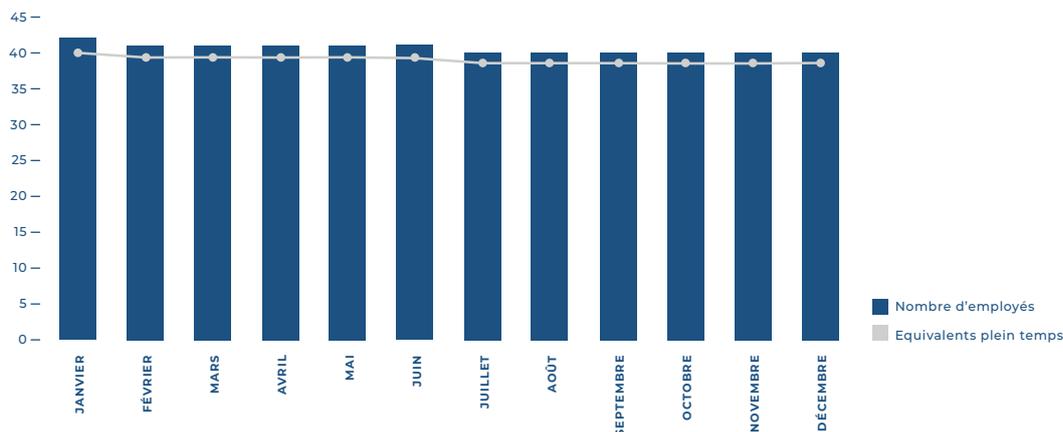
RESSOURCES HUMAINES

L'engagement en matière ESG se manifeste aussi vis-à-vis des employés de l'Etablissement, au travers d'une stratégie claire et assumée tant au niveau RH que durabilité. Les Rentes Genevoises ont inscrit le principe d'«Employeur motivant» comme l'un des quatre piliers de leur stratégie de durabilité, validée en 2023.

En tant qu'employeur responsable, les Rentes Genevoises accordent une importance primordiale à la formation des employés. Le développement des compétences métier constitue un axe essentiel de leur stratégie. Plus de 2000 heures de formation ont été dispensées en 2023 dans des domaines aussi variés que la prévention de la violence, la gestion de projets, la cybersécurité, la gestion de crise, la prospective stratégique ou la protection des données.

L'Etablissement totalise quarante employées et employés au 31 décembre 2023, ce qui correspond à 38.6 équivalents plein temps. L'effectif compte treize femmes et vingt-sept hommes, alors que le Conseil d'administration est composé de quatre femmes et trois hommes. L'ancienneté

moyenne de 10.71 années, le bas niveau de *turn over* (4.76%) et le résultat des enquêtes sur le climat social montrent clairement que les Rentes Genevoises ont su mettre en place des pratiques RH efficaces pour fidéliser leurs collaborateurs. Par l'attention qu'il porte à l'environnement de travail, à la culture d'entreprise, au bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'Etablissement attire et fidélise les meilleurs Talents et crée un climat de travail motivant et épanouissant, ce qui augmente la productivité et la performance. L'engagement ESG vis-à-vis des employés se traduit par la mise en place de pratiques et de politiques qui favorisent le bien-être au travail, l'équité, la diversité et le développement durable.



Membres de la Direction

Pierre Zumwald
Directeur général

Sophie Balsler
Responsable administration

Laurent Bühlmann
Actuaire responsable

Philippe Gaud
Responsable investissements et engagements

Nathalie Geibel
Responsable immobilier

Bertrand Loze
Responsable juridique et conformité

Yves Maumary
Responsable informatique

Yves Piccino
Responsable assurance

Guy Reyfer
Secrétaire général

Cadres

Fabrice Alagna
Responsable Customer care

Sandrine Alphonse
Responsable ressources humaines

Sylvie Chollet
Secrétaire générale adjointe

Rémy Clerc
Responsable infrastructure IT (*jusqu'au 17 février 2023*)

Quentin Desreumaux
Pilote projets immobiliers

Yann Hertzschuch
Responsable relation entreprises

Bernard Lafrasse
Responsable développement SI

Jean-Daniel Macherel
Responsable développement IT

Andrea Onori
Responsable back-office assurance

Olivier Parisi
Responsable gestion de portefeuille

Florent Perret
Responsable technique immobilier

Sébastien Ramseyer
Responsable marketing et communication

Leonardo Reis Vitoria
Responsable ALM

Lionel Schum
Responsable Project Office

Collaboratrices et collaborateurs

Sandra Aurilia Becker

Comptable

Géraldine Baillard

Assistante Direction générale *(depuis le 15 mars 2024)*

Matteo Di Padova

Gestionnaire clientèle

Julie Durand

Assistante immobilier *(jusqu'au 31 janvier 2023)*

Gérante immobilier *(depuis le 1^{er} février 2023)*

Gabriel Ebaa-Edoo

Business Analytics Specialist *(depuis le 8 janvier 2024)*

Oscar Jolimay

Coordinateur CRM

Pierre Jouenne

Assistant logistique et administratif *(depuis le 1^{er} janvier 2023)*

André Luongo

Gestionnaire clientèle

Ana Martins Pereira de Sousa

Aide-comptable

Frédéric Mauron

Conseiller

Yolanda Nortes

Assistante technique immobilier *(jusqu'au 31 janvier 2023)*

Vincent Novara

Conseiller

Mercedes Pintos

Community manager

Franco Ponzetta

Gestionnaire clientèle

Giuseppa Sofia Rao

Conseillère

Celia Roth

Gestionnaire relation entreprises et partenaires

Valérie Rymar

Conseillère

Carmela Sabatino

Accueil clientèle

Maria Scarpellino

Entretien *(jusqu'au 31 juillet 2023)*

Patrick Stifani

Conseiller

Laurent Wisler

Conseiller

Zsuzsanna Zakany

Assistante administrative

L'Astrolabe

De l'Antiquité au Moyen Age, l'astrolabe mesurait les positions des étoiles et planètes, servant à l'astronomie et à l'astrologie prédictive.



ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dès leur création en 1849, les Rentes Genevoises ont affirmé une ambition sociale. Il s'agissait de permettre aux personnes « de toute profession [...] de s'assurer à l'avance un droit pour leurs vieux jours »³, selon les termes utilisés par James Fazy pour convaincre le Grand Conseil. Si les termes de « développement durable », « responsabilité sociale » ou « facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) » n'avaient pas encore le sens qu'on leur donne aujourd'hui, la dimension « responsabilité sociale » est pourtant bien à l'origine de la création de l'Etablissement et a significativement contribué à la culture d'entreprise des Rentes Genevoises depuis près de 175 ans.

Cette implication, déclinée aujourd'hui dans un environnement différent, est toujours d'actualité. C'est une responsabilité sociétale qui se manifeste par la gouvernance de l'Etablissement, et en premier lieu dans les prestations offertes aux assurés. Souvent engagées sur plusieurs décennies vis-à-vis de ceux-ci, les Rentes Genevoises axent leurs investissements sur le long terme en intégrant les dimensions ESG dans les processus d'analyse et de décision. Elles s'engagent aussi dans des actions d'envergure plus locale, mais concrètes et de proximité, au profit des Genevoises et des Genevois.

Une gouvernance au caractère mutualiste

Le statut de « caisse mutuelle d'assurance » implique une gestion sur le long terme dans l'intérêt des assurés. L'objectif n'est pas la recherche du profit maximum pour les actionnaires, mais la constitution de réserves et de provisions au profit des assurés qui confient leur épargne aux Rentes Genevoises. Ce statut permet de redistribuer des excédents. Ainsi en 2023, un montant de 0.8 million de francs a été distribué aux rentiers.

Le Conseil d'administration, dont deux membres sur sept sont désignés par les assurés, assure une conduite dans l'intérêt des trois principales parties prenantes, à savoir les assurés, l'Etat et le personnel.

Le cadre réglementaire et l'organisation en place garantissent un niveau élevé de transparence et de contrôle.

Service des rentes et promotion de la prévoyance

Le service des rentes aux assurés est la mission première des Rentes Genevoises. En proposant des contrats sécurisant le patrimoine de leur clientèle, elles promeuvent effectivement la prévoyance en matière de risque vieillesse et de longévité. Cette responsabilité sociale, fixée au niveau politique, concerne aujourd'hui près de 21 000 assurés, dont près de 7 000 rentiers. Elle existe depuis la création de l'Etablissement en 1849.

Le fait de favoriser les prestations en rentes plutôt qu'en capital et de les servir sous une forme viagère est une illustration de l'engagement des Rentes Genevoises vis-à-vis de leurs assurés. Si les primes dues sont payées, la rente convenue et garantie sera versée. Le taux de conversion et le montant de la rente ne seront pas soumis aux aléas des marchés. Alors que la plupart des produits proposés par les assureurs et les banques estiment un capital à l'échéance et s'adossent à des fonds faisant supporter le risque au client, l'Etablissement s'engage par les garanties qu'il offre.

Par ailleurs, des études de marché ont mis en exergue l'importance de sensibiliser le public à la prévoyance. Inauguré en 2019, Le Pilier est un outil dédié à la promotion de la prévoyance auprès des Genevoises et des Genevois. Situé sur la place du Molard, cet « Espace de vie » permet aux citoyennes et aux citoyens de s'informer ou de se former sur la prévoyance et de trouver des réponses neutres et concrètes, sans pression commerciale. En 2023, cent soixante personnes ont assisté aux quinze conférences sur la prévoyance et bien plus encore ont profité de leur passage au Pilier pour se former au moyen des ouvrages et revues mis à disposition.

³ Mémorial du Grand Conseil, 1847, p. 2719.

Engagements et stratégie en matière de durabilité

Si l'essence même des Rentes Genevoises repose sur une idée identitaire forte en matière de responsabilité sociale depuis près de 175 ans, leur engagement en tant qu'investisseur responsable ou d'assureur responsable existe depuis plusieurs décennies. Celui-ci a été confirmé par la signature des Principes pour l'investissement responsable UN-PRI et des Principes pour une assurance responsable UN-PSI en 2020. Aujourd'hui encore, les Rentes Genevoises sont le seul établissement de prévoyance à avoir ratifié les deux programmes de développement durable de l'ONU. Et leurs engagements ne se limitent pas à cela.



Prenez connaissance du bilan 2023 des Rentes Genevoises en matière de durabilité ainsi que de leurs engagements en lisant le Rapport du durabilité⁴.





Les Automates prédictifs

Comme le célèbre Zoltar, ces **machines de bonne aventure** populaires dans les foires et fêtes foraines offrent, contre paiement, des **prédictions et des conseils sur l'avenir**.



Les Ordinateurs

Les premiers ordinateurs visent à résoudre des problèmes mathématiques complexes pour des applications scientifiques et militaires.

Evolution des affaires

Dynamisées par un besoin de prévoyance de la population et grâce à une stratégie en phase avec les évolutions du marché, les Rentes Genevoises ont réalisé en 2023 le meilleur exercice de leur histoire sur le plan de l'encaissement des primes, avec un total de 230.3 millions de francs. Cette performance est principalement due au dynamisme de la Rente certaine qui atteint un total de primes de 105.1 millions de francs. Dans le même temps, les autres produits connaissent également une croissance constante. Les deux principaux canaux de commercialisation, les conseillers internes et le réseau de courtiers, ont fait évoluer les primes de manière très positive.

Avec un portefeuille de 20 798 contrats, les Rentes Genevoises sont un acteur important de la prévoyance dans le canton de Genève. Durant l'exercice, 1639 contrats ont été signés. Ce nombre étant supérieur à celui des contrats qui ont pris fin, le portefeuille connaît une évolution positive saine (+2.6%).

Ces chiffres record démontrent que l'offre des Rentes Genevoises est plus que jamais en adéquation avec les besoins en prévoyance de la population genevoise.

Sur le plan des prestations, le nombre de contrats en phase de rente a légèrement augmenté (+1.5%), avec 6984 contrats, et un volume de rentes versées de 99.3 millions de francs (+3.4% par rapport à 2022). Outre la rente, les prestations peuvent prendre la forme d'un capital, ce qui est souvent le cas dans le 2^e pilier avec les transferts de libre passage, par exemple lorsque l'assuré retrouve du travail. Ces prestations ont augmenté de 26.7% par rapport à 2022, pour s'élever à 95.8 millions de francs. Dans 80.6% des cas, il s'agit de transferts de libre passage.

Des prestations sur mesure

Les Rentes Genevoises offrent des prestations personnalisées. Elles analysent les besoins spécifiques de chaque client et proposent des solutions adaptées et sécurisées à chaque situation, en respectant les lignes directrices suivantes:

- Compréhension du besoin: en se basant sur la capacité financière du prospect, l'Etablissement propose des produits qui peuvent être financés en francs ou en euros, par des primes uniques ou périodiques, avec une fiscalité adaptée à la situation (3^e pilier A, 3^e pilier B, Rente certaine ou Police de libre passage). Quel que soit l'âge du preneur d'assurance ou du bénéficiaire, les prestations sont fournies selon le besoin, qu'il s'agisse de financer des études, un voyage, un pont AVS, un congé sabbatique ou de compléter les revenus à la retraite.
- Souplesse: les produits des Rentes Genevoises peuvent faire l'objet d'un rachat ou d'un prêt sur police pour les assurés qui auraient besoin de liquidités à court terme. Les prestations peuvent aussi se combiner pour répondre aux besoins du client, par exemple avec une réversion en faveur du conjoint ou une restitution en faveur des héritiers.
- Liberté à l'échéance: de nombreuses options sont offertes à l'échéance, qu'il s'agisse de la prestation, du type de participation aux excédents ou de la désignation de bénéficiaires supplémentaires. Elles permettent d'adapter les prestations aux besoins effectifs du bénéficiaire.

En mettant en place une collaboration systématique et simplifiée avec les Rentes Genevoises, les institutions de prévoyance peuvent faire bénéficier leurs assurés des solutions et avantages développés ci-dessus.

Des risques maîtrisés dans la longévité

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre adaptée et sûre pour leurs clients individuels, mais aussi institutionnels, au moyen de conventions ou de contrats d'assurance collective de rente.

Elles offrent ainsi aux caisses de pension leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme d'assurance de longévité. Celle-ci soulage définitivement du risque viager les institutions de prévoyance qui doivent ou souhaitent offrir à leurs assurés la possibilité de bénéficier d'une rente viagère. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes. Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité.

Les Rentes Genevoises se posent en véritable partenaire, capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles contribuent, ainsi, à l'équilibre financier des institutions de prévoyance. Elles assument également l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers réassurés: relations avec les assurés, versement des prestations, établissement des attestations de rentes, rapport de gestion, expertises actuarielles, etc.

L'Etablissement offre ainsi un savoir-faire unique et bénéficie en plus d'une expérience de plusieurs décennies.

Proximité et relation clientèle

Les Rentes Genevoises sont proches de leurs clients tant par les relations qu'elles entretiennent avec chacun d'entre eux que par leur position géographique, au centre-ville de Genève. Elles disposent d'un espace dédié et professionnel pour les accueillir, dans des conditions optimales de technologie et de confort (accès aux personnes à mobilité réduite, notamment).

Des solutions technologiques simples et sécurisées permettent aux clients qui le souhaitent de s'entretenir avec leurs conseillers par visioconférence ou par téléphone. Il est ainsi facile de planifier sa prévoyance et de sécuriser son patrimoine depuis l'endroit de son choix.

L'objectif de l'Etablissement reste de proposer à ses clients une expérience unique et nouvelle en matière de relations. Plusieurs canaux de communication (rendez-vous, courrier, courriel, téléphone, visioconférence, portail, etc.) sont à disposition pour contacter les Rentes Genevoises. La relation client est aussi facilitée par un accès simple aux éléments essentiels du contrat et par la possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des locaux. Avec Le Pilier, l'Etablissement offre des prestations d'information ou de formation, via des conférences et des échanges, en présentiel ou à distance, sur différentes thématiques en lien avec la prévoyance. Plus ou moins spécialisées, mais toujours accessibles, ces interventions peuvent aussi se dérouler en entreprise.

Proposer un conseil spécialisé et personnalisé au client dès le premier contact et tout au long de la relation, telle est la démarche commerciale de l'Etablissement. Qu'elle se passe entre professionnels ou auprès de particuliers, elle se veut à la fois moderne et adaptée à chaque situation. Elle intègre les évolutions liées à la transition digitale. Le besoin de contact et de proximité reste toutefois primordial lorsqu'il s'agit de prévoyance. Les conseillers, qui accompagnent leurs clients dans la durée, sont ainsi à même de les recevoir à leur convenance dans les locaux des Rentes Genevoises, même sans rendez-vous, ou de se déplacer chez eux s'ils le souhaitent.

LE
PILIER

R&D et enrichissement du portefeuille de produits

L'activité de recherche et développement fait partie intégrante des axes stratégiques de l'Etablissement. Elle allie la création de nouveaux produits à l'optimisation de ceux qui existent déjà. Documentées dans la Stratégie commerciale et intégrant les dernières évolutions dans ce domaine, les activités de R&D s'appuient sur l'analyse régulière des produits offerts en Suisse (veille produits) et des besoins du marché.

Chaque projet d'évolution est soumis à une analyse des risques et à une pesée d'intérêts pour s'assurer de la pertinence des évolutions proposées tout en préservant les avantages pour le client. Un outil de gestion des risques et de la performance est utilisé pour analyser la sensibilité des nouveaux produits aux risques supportés. Les comportements des produits sont ainsi testés selon différents scénarios avant d'être mis sur le marché. C'est grâce à ces approches qu'il est possible d'offrir des solutions qui tiennent leurs promesses et qui s'inscrivent dans la pérennité.

La démarche R&D a permis de mettre sur le marché une nouvelle gamme de produits à taux d'épargne variable au mois d'août 2023. Cette gamme permet aux assurés de bénéficier de l'expertise des Rentes Genevoises en matière de placements financiers. En effet, la performance du produit durant la phase de constitution est basée sur celle du portefeuille actions de l'Etablissement. A l'échéance, le capital ainsi constitué peut être transformé en une rente garantie, temporaire ou viagère.

L'Etablissement a poursuivi sa digitalisation avec la création d'un portail Internet permettant aux assurés d'accéder en ligne aux principales informations de leurs contrats. L'objectif est de simplifier et d'améliorer la relation clients afin de maximiser leur satisfaction. Dans le même temps, les Rentes Genevoises ont lancé un important projet de modernisation de leur logiciel d'assurance afin de faciliter la digitalisation des processus et de gagner encore en efficacité.

Canaux de distribution

Les Rentes Genevoises s'appuient sur quatre canaux principaux pour distribuer leurs produits : les conseillères et conseillers des Rentes Genevoises, les courtiers, les prescripteurs et le canal Internet.

Les conseillères et les conseillers sont à même de proposer des solutions sur mesure, pour chaque situation. Ils bénéficient en permanence d'une formation sur les produits de l'Etablissement et sur le conseil en sécurisation de patrimoine. Ils sont titulaires de la certification Cicero et suivent régulièrement des formations en assurance et prévoyance. Le label Cicero est un gage de qualité pour un conseil professionnel en assurance et des compétences accréditées par l'Association suisse d'assurances (ASA).

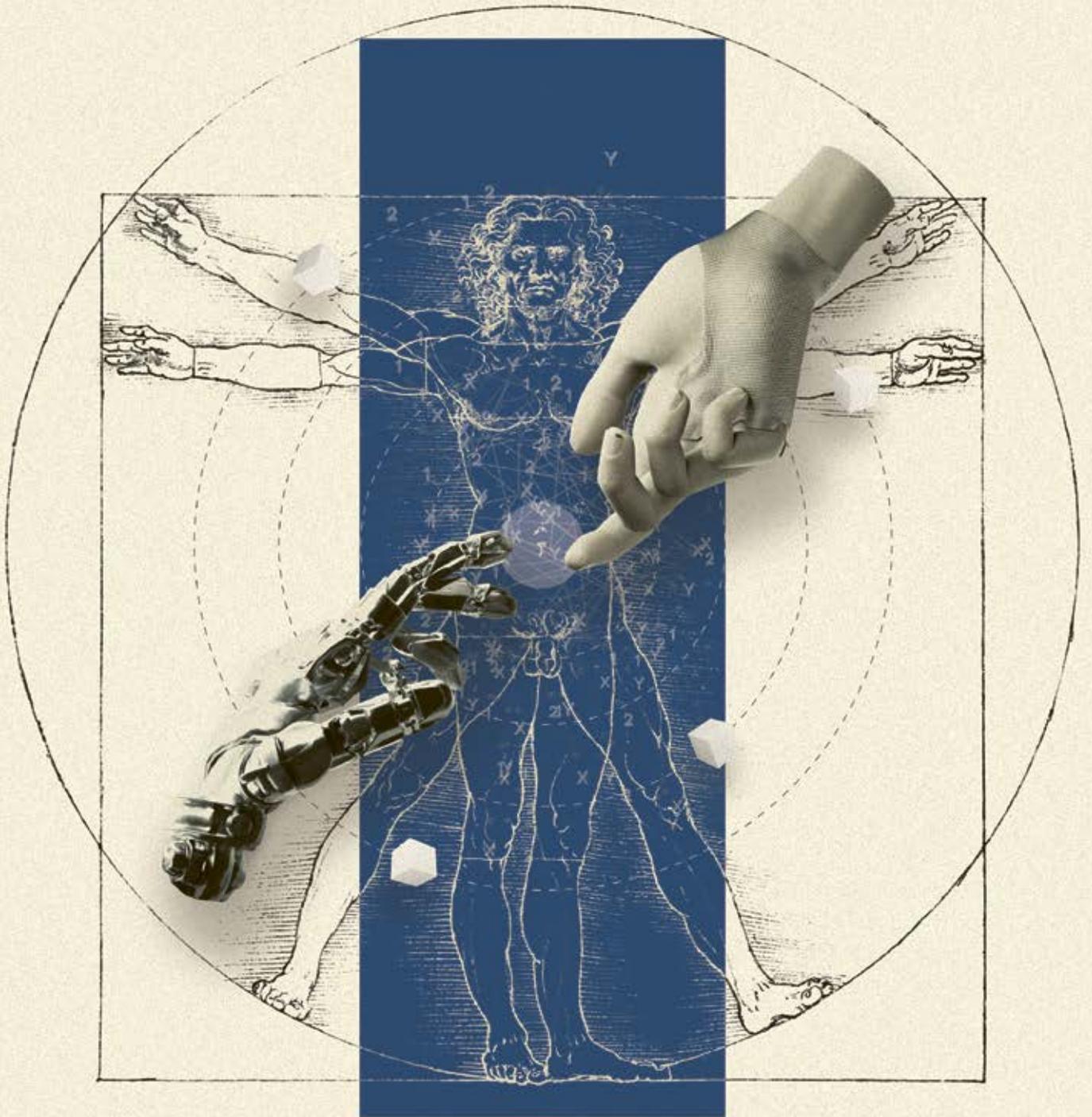
Les courtiers travaillent dans la même optique. Les Rentes Genevoises ont signé des conventions avec une centaine de partenaires. Cette collaboration se fonde sur la stabilité. Primordiale, la création d'un lien de confiance assure un haut standard de qualité. Les courtiers bénéficient régulièrement de formations et d'informations. Ils disposent d'un outil informatique moderne pour réaliser des offres et propositions, indépendamment des heures d'ouverture des bureaux.

Les prescripteurs sont des partenaires de confiance avec lesquels les Rentes Genevoises entretiennent des relations de longue durée et partagent des valeurs communes. Par ailleurs, l'Etablissement apporte des solutions aux caisses de pension en leur permettant de réduire les risques liés à la longévité.

Le canal Internet permet de contracter en ligne et en toute simplicité des polices de libre passage. Destiné à un produit bien encadré par la loi, ce canal facilite l'accès à tous les avantages déjà proposés par l'Etablissement et permet en quelques clics d'automatiser toute la démarche avec la caisse de pension, sans aucune autre intervention de l'assuré. Il est à noter que les Rentes Genevoises sont le premier établissement de prévoyance de Suisse à proposer un service 100% intégré.

L'Intelligence artificielle

Aujourd'hui, l'IA et l'analyse d'ensembles massifs de données (big data) permettent de projeter des probabilités d'événements complexes.



FINANCES

Les marchés ont fait preuve de résilience en 2023, ce qui a permis à l'Établissement de réaliser un bénéfice net sur les placements de 120.4 millions de francs. La performance globale des actifs s'inscrit à 5.3%, contre -5.7% en 2022. Les performances annualisées sur cinq, dix et vingt ans sont respectivement de 2.9%, 2.7% et 3.5%. Les performances par classe d'actifs sont bonnes. Les créances cotées (7.3%) ont la plus grande contribution au résultat net des placements. Elles sont suivies par les créances non cotées (4.9%), l'immobilier (3.8%), les actions (5.3%) et les placements alternatifs (11.8%).

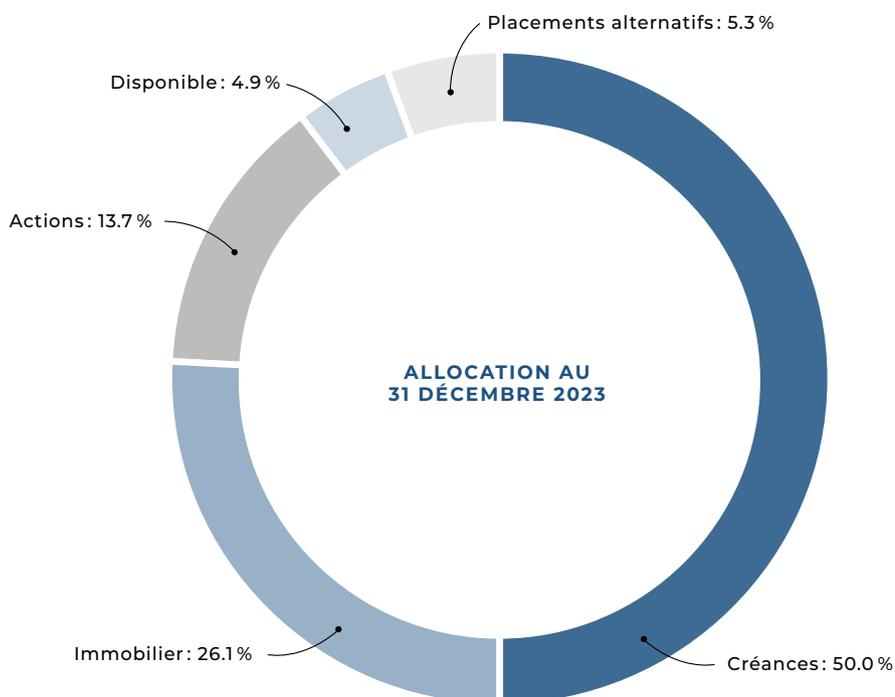
L'allocation d'actifs et sa gestion sont conformes à la Stratégie financière. Cette allocation respecte également les limites par classe d'actifs fixées dans le Règlement interne de placement.

Le résultat sur les placements a permis de renforcer les provisions et les réserves conformément à la Stratégie financière. L'approche prudente en matière d'allocation

des fonds libres a conduit à attribuer 69.4 millions de francs à la réserve de fluctuation de valeur qui atteint un total de 220.3 millions de francs. Cette réserve croît donc pour s'établir à 56.8% de sa cible. Le solde de l'excédent de produit, soit 13.2 millions de francs, a été attribué au fonds d'excédents afin de permettre la distribution future d'excédents aux assurés.

Le degré de couverture quant à lui s'améliore de 108.2% à 111.6%. Il reflète une bonne solvabilité.

Les différents outils et indicateurs de gestion du risque financier permettent une conduite adaptée aux besoins et à l'environnement. Leur analyse met en lumière une situation financière saine et une gestion des actifs sous contrôle.





RENTES GENEVOISES
1849

COMPTES 2023

COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LES COMPTES

Dynamisées par un besoin en prévoyance de la population et grâce à une stratégie en phase avec les évolutions du marché, les Rentes Genevoises ont réalisé le meilleur exercice de leur histoire sur le plan de l'encaissement des primes, avec un total de 230.3 millions de francs.

Le degré de couverture s'établit désormais à 111.6%, notamment grâce à la bonne performance des placements qui s'élève elle à 5.3%. La solvabilité de l'Etablissement s'en trouve ainsi renforcée et sa situation économique est saine.

Bilan

Le total du bilan s'établit à 2.4 milliards de francs, en augmentation de 5.8%.

A l'actif, le total des placements a progressé de 5.8%, à 2.4 milliards de francs, et constitue à lui seul la quasi-totalité du bilan, le solde découlant des transitoires liés aux opérations de bouclage.

Au passif, les capitaux de prévoyance ont progressé de 2.6% à 2.03 milliards de francs. La réserve de fluctuation de valeur, réapprovisionnée, s'établit à 220.3 millions de francs. Les provisions techniques totalisent 39.4 millions de francs.

En conclusion, les résultats de l'année 2023 et le bon niveau des réserves et provisions au profit des assurés permettent à l'Etablissement de rester un acteur engagé, moderne et pérenne dans le domaine de la prévoyance à Genève et d'entamer sa 175^e année en toute sérénité.

Compte de résultat

Le volume des affaires totalise un montant de 230.3 millions de francs, avec des produits phares largement prisés par les assurés.

En ce qui concerne les prestations d'assurance, le montant des rentes versées progresse de 3.4% pour s'établir à 99.3 millions de francs et les prestations de sorties, également en hausse, principalement dans le domaine des polices de libre passage, totalisent un montant de 95.8 millions de francs.

Dans un contexte favorable, les marchés ont fait preuve de résilience, ce qui permet aux Rentes Genevoises de réaliser un bénéfice net sur leurs placements de 120.4 millions de francs et d'allouer 69.4 millions de francs à la réserve de fluctuation de valeur.

Signe également de la croissance de l'Etablissement, les frais de fonctionnement se chiffrent à 15.5 millions de francs.

Utilisation du résultat

Garantes d'une saine gestion, les Rentes Genevoises ont affecté l'intégralité de leur résultat, qui se monte à 82.6 millions de francs, aux réserves et provisions, au profit des assurés. Un montant de 13.2 millions de francs a été alloué à la politique d'excédents. Ainsi, l'Etablissement a pu maintenir à niveau la distribution des excédents et anticiper les besoins en revalorisation des rentes pour l'exercice 2025.

BILAN

	Notes	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Actif			
Placements			
Disponible		116 504 602	139 646 340
Créances cotées		663 006 748	522 083 814
Créances non cotées	33	525 862 853	549 833 745
Immobilier	12	620 066 264	615 636 868
Actions		326 322 178	307 208 796
Placements alternatifs	11	127 256 687	114 083 537
Total Placements	10	2 379 019 331	2 248 493 100
Comptes de régularisation actif			
Intérêts courus	15	3 505 640	3 059 547
Impôts anticipés à récupérer		2 021 548	3 295 828
Autres actifs transitoires	15	51 357	566 693
Total Comptes de régularisation actif		5 578 545	6 922 068
Actifs provenant de contrats d'assurance		1 876 749	1 021 522
Autres actifs			
Autres créances		7 170	16 187
Immobilisations corporelles et incorporelles	16	598 335	408 914
Total Autres actifs		605 506	425 100
Total de l'Actif	10	2 387 080 130	2 256 861 790

	Notes	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Passif			
Dettes			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance		15 728 419	18 090 560
Autres dettes à court terme		473 705	790 399
Dépôt de la réassurance à long terme	1	47 413 050	48 439 631
Total Dettes		63 615 173	67 320 590
Comptes de régularisation passif	17	11 037 161	2 678 083
Provisions non techniques	18	446 682	484 995
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3, 4	875 248 179	887 714 636
Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	3, 4	616 651 477	627 986 957
Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	3, 4	540 190 971	465 035 564
Total Capitaux de prévoyance	2	2 032 090 627	1 980 737 157
Provision de longévité	19	19 041 847	18 846 262
Provision pour renforcement des bases techniques	20	11 426 316	13 105 654
Provision pour complément d'excédents	21	2 069 884	1 900 000
Provision pour bonus d'intérêts	22	645 526	645 526
Provision pour revalorisation des rentes	23	6 200 000	6 055 950
Total Provisions techniques		39 383 573	40 553 393
Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		2 071 474 200	2 021 290 550
Réserve de fluctuation de valeur	9	220 315 547	150 902 714
Situation des Fonds			
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	24	17 231 012	11 224 504
Excédent en début de période		663	6 622
Résultat de l'exercice		-	(5 960)
Excédent en fin de période		20 191 368	14 184 859
Total du Passif		2 387 080 130	2 256 861 790

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2023	2022
Produits Assurance			
Primes Domaine de l'assurance sur la vie			
Primes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		89 308 642	71 103 231
Primes Autres assurances sur la vie		24 551 054	29 867 865
Primes Opérations de capitalisation		105 146 724	69 127 062
Total Primes Domaine de l'assurance sur la vie		219 006 420	170 098 158
Frais prélevés aux assurés		11 239 495	9 782 460
Gains (pertes) techniques	25	92 329	1 003 794
Total Produits Assurance		230 338 243	180 884 412
Charges Assurance			
Prestations Assurance			
Rentes Domaine de l'assurance sur la vie			
Rentes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(35 102 266)	(35 239 018)
Rentes Autres assurances sur la vie		(31 341 233)	(32 446 967)
Rentes Opérations de capitalisation		(32 862 197)	(28 339 923)
Total Rentes Domaine de l'assurance sur la vie		(99 305 696)	(96 025 907)
Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie			
Prestations en capital et Prestations de sortie Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3, 4	(79 877 872)	(63 436 893)
Prestations en capital Autres assurances sur la vie	3, 4	(15 365 576)	(11 798 892)
Prestations en capital Opérations de capitalisation	3, 4	(519 385)	(323 833)
Total Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie		(95 762 833)	(75 559 618)
Total Prestations Assurance		(195 068 529)	(171 585 526)

	Notes	2023	2022
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		25 842 972	27 105 832
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		21 944 400	13 853 533
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(71 843 464)	(40 668 953)
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(24 056 092)	290 412
Dissolution (constitution) Provisions techniques		(195 585)	(305 000)
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		(24 251 677)	(14 588)
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	26	(5 920 504)	(4 128 662)
Total Charges Assurance		(225 240 709)	(175 728 775)
Résultat net Réassurance	27	506 154	(334 001)
Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)		5 603 687	4 821 636
Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie			
Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(10 148 949)	(10 582 893)
Rémunération Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		(12 246 436)	(11 274 022)
Rémunération Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(5 044 377)	(4 660 441)
Total Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(27 439 762)	(26 517 356)
Résultat net de l'activité Assurance		(21 836 074)	(21 695 720)

	Notes	2023	2022
Placements			
Résultat Disponible	14	159 002	(274 000)
Résultat Créances cotées	14	41 556 663	(73 155 019)
Résultat Créances non cotées	14	25 846 726	(13 797 318)
Résultat Immobilier	14	22 889 625	8 587 854
Résultat Actions	14	16 474 775	(59 288 466)
Résultat Placements alternatifs	14	13 449 402	2 886 391
Résultat net Placements		120 376 194	(135 040 559)
Autres produits (charges)			
Produits (charges) extraordinaires		(359 242)	(43 051)
Produits (charges) exercices antérieurs		(20 781)	(205 005)
Total Autres produits (charges)		(380 023)	(248 056)
Frais de fonctionnement			
Personnel		(7 596 588)	(7 247 663)
Honoraires du Conseil d'administration		(163 838)	(222 904)
Loyer & charges		(948 910)	(872 126)
Frais de bureau		(516 725)	(542 836)
Amortissements	16	(255 421)	(197 689)
Informatique		(1 993 961)	(1 627 818)
Honoraires		(361 026)	(214 937)
Communication externe		(1 861 709)	(1 634 384)
Gouvernance		(1 842 576)	(1 815 732)
Total Frais de fonctionnement		(15 540 755)	(14 376 090)
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves		82 619 341	(171 360 425)
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeur	9	(69 412 833)	171 355 000
Résultat net à disposition pour la distribution des excédents		13 206 509	(5 425)
Attribution Fonds d'excédents	24	(13 206 509)	(535)
Solde reporté à nouveau		-	(5 960)

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2023	2022
Flux des fonds		
I. Flux non monétaires		
Résultat net après attributions	-	(5 960)
Charges et produits non monétaires de l'exercice		
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	(93 549 177)	199 517 694
Plus-values et moins-values non réalisées sur conversion de change	21 621 378	(2 370 026)
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs immobilières	(4 432 331)	9 746 203
Amortissement Immobilisations corporelles et incorporelles	255 421	197 689
Attribution Capitaux de prévoyance	51 353 470	31 639 220
Attribution Provision de longévité	195 585	305 000
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	(1 679 339)	(12 094 346)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	(830 116)	(694 492)
Attribution Provision pour complément d'excédents	-	2 427 050
Dissolution Provision pour revalorisation des rentes	144 050	6 055 950
Variation Réserve de fluctuation de valeur	69 412 833	(171 355 000)
Attribution Fonds d'excédents	13 206 509	535
Utilisation Fonds d'excédents	(6 200 000)	(8 483 000)
Total Charges et produits non monétaires de l'exercice	49 498 282	54 892 476
Total Flux non monétaires	49 498 282	54 886 516
II. Flux de fonds provenant des placements		
(Augmentation) diminution Créances cotées	(120 043 343)	(128 231 500)
(Augmentation) diminution Créances non cotées	42 896 283	212 283 586
(Augmentation) diminution Immobilier	2 936	(36 863 596)
(Augmentation) diminution Actions	(2 609 754)	(43 436 793)
(Augmentation) diminution Placements alternatifs	2 446 039	33 468 193
(Augmentation) diminution Infrastructure	-	(22 803 034)
Total Flux de fonds provenant des placements	(77 307 840)	14 416 857
III. Flux de fonds provenant des actifs immobilisés		
(Investissements) désinvestissements Immobilisations corporelles et incorporelles	(444 843)	(305 426)
Total Flux de fonds provenant des actifs immobilisés	(444 843)	(305 426)

2023

2022

IV. Autres flux de fonds

Augmentation (diminution) Dettes à court terme sur l'activité Assurance	(2 362 141)	7 367 549
Augmentation (diminution) Autres dettes à court terme	(316 694)	115 980
Augmentation (diminution) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 026 581)	(2 109 018)
Augmentation (diminution) Comptes de régularisation passif	8 359 078	(1 176 193)
Augmentation (diminution) Provisions non techniques	(38 313)	137 371
(Augmentation) diminution Intérêts courus	(446 093)	(77 928)
(Augmentation) diminution Impôts anticipés à récupérer	1 274 280	531 865
(Augmentation) diminution Autres actifs transitoires	515 336	15 045 796
(Augmentation) diminution Actifs provenant de contrats d'assurance	(855 227)	1 114 276
(Augmentation) diminution Autres créances	9 016	8 911
Total Autres flux de fonds	5 112 662	20 958 608
Total Flux de fonds (I+II+III+IV)	(23 141 739)	89 956 555
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	139 646 340	49 689 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	116 504 602	139 646 340
Variation nette de la trésorerie	(23 141 739)	89 956 555

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

BASE ET ORGANISATION

Forme juridique et but

Les Rentes Genevoises sont régies par une loi les concernant du 3 décembre 1992 et par son règlement d'exécution daté du 11 avril 2018. Les Rentes Genevoises sont un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.

Elles ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés et exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.

Indication des actes et des règlements

Le but est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises:

Art. 2 But

- ¹ *Les Rentes genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.*
- ² *Les Rentes genevoises peuvent conclure tout contrat individuel de rentes; de même, elles peuvent conclure tout contrat collectif de rentes.*

L'organisation générale des Rentes Genevoises est fixée, notamment, aux articles 1, 3 et 4 de la Loi concernant les Rentes Genevoises:

Art. 1 Institution

- ¹ *Sous le nom de Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse (ci-après: Rentes genevoises), il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.*
- ² *Les Rentes genevoises possèdent leur propre patrimoine tel qu'il est défini à l'article 18.*
- ³ *Les Rentes genevoises sont exonérées d'impôts à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.*

Art. 3 Contrôle et garantie

- ¹ *Les Rentes genevoises exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.*
- ² *Les rentes servies par les Rentes genevoises sont garanties par l'Etat.*

Art. 4 Administration et fortune

La gestion, l'administration et la fortune des Rentes genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organes de gestion et droit à la signature

Conseil d'administration

Prénom & nom	Fonction	Autorisation de signature
Dominique Grosbéty	Président	Collective à deux
Nicole Beiner	Vice-présidente	Collective à deux
Caroline Ming Knoll	Membre	Collective à deux
Olivia Selvi	Membre	-
Gérard Jolimay	Membre	-
Philippe Maeder	Membre	-
Alessia Torricelli Dolfi	Membre	-

Direction

Prénom & nom	Fonction	Autorisation de signature
Pierre Zumwald	Directeur général	Collective à deux
Sophie Balser	Responsable administration	Collective à deux
Laurent Bühlmann	Actuaire responsable	Collective à deux
Philippe Gaud	Responsable investissements et engagements	Collective à deux
Nathalie Geibel	Responsable immobilier	Collective à deux
Bertrand Loze	Responsable juridique et conformité	Collective à deux
Yves Maumary	Responsable informatique	Collective à deux
Yves Piccino	Responsable assurance	Collective à deux
Guy Reyfer	Secrétaire général	Collective à deux

Experts, organe de contrôle, conseiller et Autorité de surveillance

Autorité de surveillance	Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
Organe de révision	BDO SA
Actuaire-conseil externe	Sébastien Brocard (Groupe Mutuel)

ASSURÉS RENTIERS ET ASSURÉS NON-RENTIERS

Le nombre de contrats des assurés rentiers⁵ et des assurés non-rentiers⁶ se répartit comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2 883	2 826
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	2 870	2 952
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	1 231	1 100
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	6 947	6 853
Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie	6 142	5 888
Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation	725	655
Total	20 798	20 274

Le nombre de nouveaux contrats⁷ par catégorie est le suivant :

	2023	2022
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	95	64
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	15	22
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	68	37
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	748	651
Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie	542	473
Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation	171	134
Total	1 639	1 381

⁵ Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

⁶ Un assuré non-rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

⁷ Un nouveau contrat se détermine par une date d'effet comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année sous revue.

NATURE DE L'APPLICATION ET BUT

Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises

Les personnes qui entrent dans une catégorie ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises:

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne le Domaine de l'assurance sur la vie, les variantes ci-dessous sont proposées. Certaines peuvent être combinées.

Les produits proposés sont:

- Réassurance des rentiers des caisses de pension (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- Polices de libre passage (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- 3^e pilier A (Autres assurances sur la vie)
- 3^e pilier B (Autres assurances sur la vie)
- Rente certaine (Opérations de capitalisation)
- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- 1 ou 2 personne(s) assurée(s)
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)

Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Garantie de l'Etat

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

Présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP RPC

Les comptes au 31 décembre 2023 des Rentes Genevoises ont été établis et sont présentés conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme *Swiss GAAP RPC 26*, en substitution de la norme *Swiss GAAP RPC 3*, pour la présentation des comptes et de l'annexe aux comptes, en accord avec l'Autorité de surveillance.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les détails chiffrés présentés dans l'annexe aux comptes annuels sont arrondis au franc le plus proche, raison pour laquelle des écarts d'arrondis peuvent être constatés dans les totaux.

Tous les chiffres présentés sont en francs suisses, sauf indication contraire.

Actifs

L'évaluation des actifs se fait à la valeur de marché ou à la VNI à la date du bilan. Font exception à cette règle les Créances non cotées, les Immeubles de placements et les Placements alternatifs.

Placements

L'évaluation des fonds de placement détenus repose sur les valeurs nettes d'inventaire (VNI) à la date du bilan. Les plus ou moins-values résultant des réévaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de les distinguer des gains ou pertes sur les titres vendus en cours d'exercice, opérations initiant un flux de trésorerie.

Chaque catégorie de placement comprend les liquidités (montants non matériels) et les positions des titres qui lui sont rattachés.

Disponible

Le Disponible est porté au bilan à sa valeur nominale.

Créances cotées

Les Créances cotées sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Créances non cotées

Les Créances non cotées comprennent les Prêts à des collectivités publiques, les Crédits de construction, les Prêts hypothécaires suisses, les Prêts à des entreprises étrangères et les *Insurance-linked securities*.

Les Prêts à des collectivités publiques, les Prêts hypothécaires suisses et les Crédits de construction sont évalués à leur valeur nominale. Les Prêts à des entreprises étrangères et les *Insurance-linked securities* sont évalués à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Immobilier

L'Immobilier indirect est évalué à la valeur nette d'inventaire de ses véhicules de placements à la date du bilan.

Pour l'Immobilier direct, l'estimation des Immeubles de placements est basée sur une valeur DCF⁸ (*Discounted Cash Flow*) en appliquant un taux d'actualisation indépendant défini par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Pour les immeubles qui n'ont pas été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, les variations de valeur entre deux exercices sont directement enregistrées dans le Résultat Immeubles de placements.

Pour les immeubles qui ont été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, l'ajustement à la valeur fournie par le CIFI s'opère en deux étapes:

- Les dépenses d'investissement pour extension ou remplacement viennent en augmentation de la valeur d'achat des immeubles, car elles améliorent l'intérêt économique de ces derniers.
- L'adaptation à la valeur fournie par le CIFI s'effectue par la suite, par l'intermédiaire du Résultat Immeubles de placements.

Les Rentes Genevoises occupent, dans le cadre de leur activité, un immeuble à la place du Molard dont elles sont propriétaires. Un loyer correspondant au prix du marché est décompté pour l'usage des locaux. Cet immeuble est ainsi considéré comme un immeuble de rendement au sens des *Swiss GAAP RPC*.

⁸ La valeur DCF est la valeur, à la date de l'évaluation, des encaissements et des décaissements futurs découlant de la possession du bien ou, plus techniquement, comme la valeur actualisée des *cash-flows* futurs.

Actions

Les Actions sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Placements alternatifs

Les Placements alternatifs comprennent les Titres et participations dans des sociétés non cotées, l'Infrastructure et les Fonds alternatifs.

Les Titres et participations dans des sociétés non cotées sont portés au bilan à la valeur nette d'inventaire de leur véhicule de placement à la date du bilan pour le Private Equity et à leur valeur d'acquisition pour les Participations dans des sociétés non cotées. Cependant, pour ces dernières, en cas de baisse de valeur, les corrections correspondantes sont prises en compte dans l'évaluation.

L'Infrastructure et les Fonds alternatifs sont évalués à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change effectif. Les actifs et les passifs en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque dépositaire):

Devises	Unité	Cours CHF 31.12.2023	Cours CHF 31.12.2022
EUR	1	0.92967	0.98741
USD	1	0.84164	0.92520

Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Comptes de régularisation actif

Les Comptes de régularisation actif sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et produits sur l'exercice concerné.

Intérêts courus

Ce poste comprend les intérêts courus à la date du bilan.

Impôts anticipés à récupérer

Ce poste comprend les impôts anticipés récupérables auprès des Administrations respectives.

Autres actifs transitoires

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir, les investissements en cours et les comptes ouverts pour la gestion des polices en déshérence à la date du bilan.

Actifs provenant de contrats d'assurance

Ce poste comprend les créances liées à l'activité Assurance. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Autres actifs

Autres créances

Les Autres créances sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

Mobilier de bureau	5 ans
Machines et matériel	5 ans
Installations	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Passifs

L'évaluation des passifs se fait à la valeur nominale à la date du bilan.

Dettes

Dettes à court terme sur l'activité Assurance

Les Dettes à court terme sur l'activité Assurance sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Autres dettes à court terme

Les Autres dettes à court terme sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Dépôt de la réassurance à long terme

Selon les modalités de la convention de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance) contre la rémunération du taux technique des polices plus une marge en faveur du réassureur.

Comptes de régularisation passif

Les Comptes de régularisation passif sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Provisions non techniques

Les Provisions non techniques sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Domaine de l'assurance sur la vie

Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Les capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, sauf ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par :

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Ils sont calculés selon les bases techniques suivantes :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	avant le 1 ^{er} janvier 2003
LPP 2010 (2013)	du 1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2013
LPP 2010 (2014)	du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
LPP 2010 (2015)	du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
LPP 2010 (2016)	du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016
LPP 2015 (2017)	du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017
LPP 2015 (2018)	du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018
LPP 2015 (2019)	du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
LPP 2015 (2020)	du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020
LPP 2015 (2021)	du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
LPP 2020 (2022)	du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
LPP 2020 (2023)	du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en CHF conclues
1.75 %	avant le 1 ^{er} janvier 2014
1.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.25 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants:

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} octobre 2015
2.00 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.75 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2023

Epargne constituée 2^e pilier

Ce montant correspond aux capitaux de prévoyance des rentes différées de retraite de 2^e pilier au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité (Scor).

Domaine de l'assurance sur la vie Autres assurances sur la vie et Opérations de capitalisation

Les capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie et Opérations de capitalisation, auxquels s'ajoutent ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par :

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Ils sont évalués en utilisant les bases techniques suivantes :

- ERM/ERF 2002 RG pour les polices conclues jusqu'au 31.12.2002
- ERM2001-2005 pour les polices conclues jusqu'au 31.05.2019
- ER/RG_2019 pour les polices conclues à partir du 01.06.2019

Le taux technique applicable est égal au taux technique du tarif au moment de la souscription mais au plus à 2.25% pour les polices en CHF et 2.4% pour les polices en EUR.

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants:

Taux techniques appliqués	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016 pour les Opérations de capitalisation et à partir du 1 ^{er} avril 2016 pour les Autres assurances sur la vie
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants:

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2013
2.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
2.20 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
2.00 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.80 %	à partir du 1 ^{er} avril 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2023

Epargne constituée

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Provision de longévité

La Provision de longévité est prévue pour les changements futurs des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

Provision pour renforcement des bases techniques

La Provision pour renforcement des bases techniques est prévue pour financer le coût d'une modification des bases techniques appliquée aux capitaux de prévoyance.

Provision pour complément d'excédents

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéficiaires des Rentes Genevoises et son montant est versé avec la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

Provision pour bonus d'intérêts

Le bonus d'intérêts est une forme de participation aux bénéficiaires des Rentes Genevoises et son taux est additionné au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

Provision pour revalorisation des rentes

La Loi concernant les Rentes Genevoises définit la base pour la revalorisation des rentes, soit :

Art.13 Revalorisation

- ¹ Les années impaires, les prestations servies par les Rentes genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.
- ² La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des 2 années précédentes.
- ³ L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

Le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises apporte un complément concernant la revalorisation des rentes, soit :

Art. 18 Affectation des excédents d'exercice

- ¹ Si, après constitution de la réserve mathématique, destinée à garantir le service des rentes, il subsiste un excédent d'exercice, celui-ci est affecté sur proposition de la direction générale et après décision du conseil d'administration, selon les besoins d'équilibre de gestion à long terme des Rentes genevoises.
- ² Afin d'assurer la stabilité financière et l'équilibre de la structure du patrimoine des Rentes genevoises, le conseil d'administration peut constituer ou dissoudre les autres réserves, y compris la provision pour revalorisation des rentes.

Art. 19 Revalorisation des rentes

- ¹ La provision pour revalorisation des rentes est alimentée ou dissoute selon les résultats des Rentes genevoises. Le conseil d'administration décide, selon les modalités prévues par le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes, à l'issue de chaque exercice annuel, du montant pouvant être attribué ou dissous de la provision.

- ² La provision pour revalorisation n'est constituée que pour les rentes libellées en francs suisses et dont la revalorisation n'a pas été exclue contractuellement.

- ³ Les rentes versées en monnaies étrangères peuvent faire l'objet de dispositions contractuelles spécifiques relatives à leur adaptation en cours de versement. Celle-ci ne peut intervenir que dans les limites des provisions constituées à cet effet, alimentées et dissoutes selon les résultats des Rentes genevoises.

Art. 20 Exclusion de la revalorisation ordinaire des rentes

- ¹ Le conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes :
 - a) découlant d'un contrat collectif, si celui-ci prévoit l'exclusion d'une telle revalorisation en raison du tarif d'assurance préférentiel concédé à sa conclusion;
 - b) découlant de contrats individuels, lorsque ceux-ci prévoient le paiement d'un complément d'excédents non garanti en lieu et place de cette revalorisation;
 - c) découlant de contrats libellés en devises étrangères;
 - d) si les réserves sont insuffisantes;
 - e) dans les cas prévus par le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes.
- ² La stratégie et les principes y relatifs figurent dans un règlement interne.

Réserve de fluctuation de valeur

La Réserve de fluctuation de valeur a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement pour assurer sa solvabilité.

Valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeur

La valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeur est recalculée chaque année au moment du bouclage des comptes. Elle est basée sur une méthodologie revue par l'Actuaire-conseil externe.

Politique d'allocation à la Réserve de fluctuation de valeur

La Réserve de fluctuation de valeur est dotée ou utilisée par décision du Conseil d'administration sur proposition de la Direction. Le Comité des risques formule des recommandations à la Direction.

Fonds

Les Fonds sont constitués des Fonds affectés, du Fonds d'excédents, de l'Excédent en début de période et du Résultat de l'exercice.

Le Fonds d'excédents permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le Fonds d'excédents alimente ensuite la Provision pour complément d'excédents, la Provision pour bonus d'intérêts et/ou la Provision pour revalorisation des rentes. Le fonctionnement du Fonds d'excédents est défini par un règlement ad hoc.

NOTES

1. Nature de la couverture des risques, réassurances

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1^{er} janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des Capitaux de prévoyance des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant :

- Contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

2. Capitaux de prévoyance

	31.12.2023	31.12.2022
Capital de couverture pour les rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	447 090 761	448 609 827
Capital de couverture pour les rentiers Autres assurances sur la vie	381 193 257	398 805 550
Capital de couverture pour les rentiers Opérations de capitalisation	303 212 114	269 741 533
Capital de couverture pour les non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	458 249 319	469 653 561
Capital de couverture pour les non-rentiers Autres assurances sur la vie	252 779 369	247 072 286
Capital de couverture pour les non-rentiers Opérations de capitalisation	236 978 857	195 294 032
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(30 091 900)	(30 548 752)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(17 321 149)	(17 890 879)
Total Capitaux de prévoyance	2 032 090 626	1 980 737 157

3. Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance rentiers

Capital de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	448 609 827	452 072 175
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	(2 309 081)	(1 949 562)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	152 274	96 607
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	3 057 851	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	824 830	6 052 567
Transformation Différées en Immédiates	21 871 195	14 922 623
Rentes versées	(35 324 500)	(35 410 621)
Prestations de sortie (rachats)	(1 564 054)	(581 185)
Prestations de sortie (décès)	(995 420)	(776 842)
Primes brutes encaissées	4 386 699	4 341 010
Frais prélevés	(1 186 719)	(1 214 720)
Attribution Provision de longévité	195 585	(1 214 720)
Intérêts techniques	7 995 354	8 251 139
(Gain) perte technique	1 967 840	3 351 751
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	(590 918)	669 606
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers	447 090 761	448 609 827
Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		

Capital de couverture pour les assurés rentiers
Autres assurances sur la vie

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	398 805 550	404 890 620
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	(963 964)	(813 877)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	332 683	158 715
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	2 338 980	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	854 509	5 621 621
Transformation Différées en Immédiates	11 312 470	13 420 031
Rentes versées	(31 673 917)	(32 605 681)
Prestations de sortie (rachats)	(2 370 551)	(272 519)
Prestations de sortie (décès)	(1 631 331)	(1 128 093)
Primes brutes encaissées	1 020 455	6 988 224
Frais prélevés	(1 055 553)	(1 256 367)
Intérêts techniques	7 107 698	7 431 027
(Gain) perte technique	(3 250 701)	(4 141 947)
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	366 929	513 797
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers	381 193 257	398 805 550
Autres assurances sur la vie		

Capital de couverture pour les assurés rentiers
Opérations de capitalisation

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	269 741 533	244 541 492
Utilisation Provision pour complément d'excédents	348 828	442 313
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	659 119	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	-	420 158
Transformation Différées en Immédiates	32 080 659	34 662 240
Rentes versées	(32 862 197)	(28 782 236)
Primes brutes encaissées	33 127 137	16 681 475
Frais prélevés	(2 290 232)	(1 257 170)
Intérêts techniques	2 781 864	2 641 529
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	(374 597)	391 731
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers	303 212 114	269 741 533
Opérations de capitalisation		

4. Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des assurés non-rentiers

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	469 653 561	476 503 162
Transformation Différées en Immédiates	(21 871 195)	(14 922 623)
Prestations de sortie (rachats)	(77 219 617)	(61 590 406)
Prestations de sortie (décès)	(98 780)	(488 460)
Primes brutes encaissées	85 201 351	67 759 167
Frais prélevés	(1 041 291)	(720 448)
Intérêts sur l'épargne	3 244 671	3 179 748
(Gain) perte technique	380 619	(66 578)
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	458 249 319	469 653 561

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	247 072 286	244 546 649
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	(222 614)	(187 953)
Transformation Différées en Immédiates	(11 312 470)	(13 420 031)
Prestations de sortie (rachats)	(10 356 043)	(9 664 544)
Prestations de sortie (décès)	(1 007 651)	(733 736)
Primes brutes encaissées	24 739 039	24 296 385
Frais prélevés	(2 715 875)	(2 598 065)
Intérêts sur l'épargne	5 431 700	5 469 167
Résultat part financière à base de fonds	341 083	(942 148)
(Gain) perte technique	809 914	306 563
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie	252 779 369	247 072 286

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation

	2023	2022
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	195 294 032	177 092 489
Transformation Différées en Immédiates	(32 080 659)	(34 662 184)
Prestations de sortie (rachats)	(409 956)	(323 833)
Primes brutes encaissées	74 794 703	53 965 321
Frais prélevés	(2 881 776)	(2 610 534)
Intérêts sur l'épargne	2 258 897	1 832 773
Intérêts sur compte à taux d'épargne variable	3 616	-
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation	236 978 857	195 294 032

5. Capitaux réassurés

	2023	2022
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(30 091 900)	(30 548 752)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(17 321 149)	(17 890 879)
Total Capitaux réassurés	(47 413 050)	(48 439 631)

6. Expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de février 2024 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2023 et présente un degré de couverture de 111.6%.

7. Degré de couverture

	31.12.2023	31.12.2022
Total de l'Actif	2 387 080 130	2 256 861 790
Dettes et Provisions non techniques	(75 099 016)	(70 483 667)
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	2 311 981 114	2 186 378 123
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	2 071 474 200	2 021 290 550
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	111.6 %	108.2 %

8. Organisation de l'activité de placement

Le Conseil d'administration est la haute autorité des Rentes Genevoises et valide à ce titre la Stratégie de l'Etablissement.

Deux commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des placements:

- La Commission de placement est responsable du suivi des actifs, sauf patrimoine immobilier direct et participations.
- La Commission immobilière est responsable du suivi du patrimoine immobilier direct.

La Direction applique les décisions du Conseil d'administration et de ses commissions.

9. Objectifs et calcul de la Réserve de fluctuation de valeur

Une Réserve de fluctuation de valeur est constituée au passif du bilan pour assurer certains risques, dont principalement la variation des cours sur les placements.

	2023	2022
Solde Réserve au 1 ^{er} janvier	150 902 714	322 257 714
Attribution (dissolution) due au résultat	69 412 833	(171 355 000)
Réserve de fluctuation de valeur	220 315 547	150 902 714
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeur	387 805 059	407 837 522
Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeur	(167 489 512)	(256 934 808)
Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeur cible	56.8 %	37.0 %

10. Présentation des placements par catégorie

	31.12.2023		31.12.2022	
Disponible	116 504 602	4.88 %	139 646 340	6.19 %
Disponible en francs suisses	115 304 976	4.83 %	137 541 342	6.09 %
Disponible en monnaies étrangères	1 199 625	0.05 %	2 104 998	0.09 %
Créances cotées	663 006 748	27.77 %	522 083 814	23.13 %
Obligations en francs suisses	297 358 583	12.46 %	198 634 611	8.80 %
Obligations en monnaies étrangères	365 648 164	15.32 %	323 449 203	14.33 %
Créances non cotées	525 862 853	22.03 %	549 833 745	24.36 %
Prêts à des collectivités publiques suisses	151 673 994	6.35 %	159 053 424	7.05 %
Prêts hypothécaires suisses	71 122 388	2.98 %	75 412 216	3.34 %
Prêts à des entreprises étrangères	209 069 382	8.76 %	239 461 336	10.61 %
Insurance-linked securities	93 997 089	3.94 %	75 906 769	3.36 %
Immobilier	620 066 264	25.98 %	615 636 868	27.28 %
Immeubles de placements	574 407 000	24.06 %	568 378 000	25.18 %
Fonds de placements immobiliers	45 659 264	1.91 %	47 258 868	2.09 %
Actions	326 322 178	13.67 %	307 208 796	13.61 %
Actions suisses	124 641 347	5.22 %	114 340 817	5.07 %
Actions internationales	201 680 831	8.45 %	192 867 979	8.55 %
Placements alternatifs	127 256 687	5.33 %	114 083 537	5.05 %
Private Equity	57 390 735	2.40 %	43 304 030	1.92 %
Participations dans des sociétés non cotées	8 294 291	0.35 %	10 716 412	0.47 %
Fonds alternatifs	865	0.00 %	153 490	0.01 %
Infrastructure	61 570 796	2.58 %	59 909 605	2.65 %
Total Placements	2 379 019 331	99.66 %	2 248 493 100	99.63 %
Comptes de régularisation actif	5 578 545	0.23 %	6 922 068	0.31 %
Intérêts courus	3 505 640	0.15 %	3 059 547	0.14 %
Impôts anticipés à récupérer	2 021 548	0.08 %	3 295 828	0.15 %
Autres actifs transitoires	51 357	0.00 %	566 693	0.03 %
Actifs provenant de contrats d'assurance	1 876 749	0.08 %	1 021 522	0.05 %
Autres actifs	605 506	0.03 %	425 100	0.02 %
Autres créances	7 170	0.00 %	16 187	0.00 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	598 335	0.03 %	408 914	0.02 %
Total au bilan	2 387 080 130	100.00 %	2 256 861 790	100.00 %

11. Placements alternatifs

	31.12.2023	31.12.2022
Private Equity	57 390 735	43 304 030
Participations dans des sociétés non cotées	8 294 291	10 716 412
Fonds alternatifs	865	153 490
Infrastructure	61 570 796	59 909 605
Total Placements alternatifs	127 256 687	114 083 537

Private Equity

	31.12.2023	31.12.2022
BlackRock LTPC		
0.74 % du fonds	52 279 735	37 823 030
Eclosion2 & Cie SCPC		
700 Commandites	70 000	70 000
291 Commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	5 011 900	5 381 900
Total Private Equity	57 390 735	43 304 030

Participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2023	31.12.2022
10.07 % Fondation Arc-en-Ciel		
140 parts de valeur nominale de CHF 10 000.-	8 070 560	8 070 560
16.54 % Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux		
10 000 parts	50 000	94 500
8.74 % Radio Lac SA		
549 actions de valeur nominale de CHF 125.-	73 730	73 730
100 % Axiomtec Software SA		
260 000 actions de valeur nominale de CHF 10.-	p.m.	2 005 969
Avance c/c actionnaire	-	211 653
Prêts d'actionnaire	-	160 000
100 % EVEXP SA		
1000 actions de valeur nominale de CHF 100.-	100 000	100 000
Total Participations dans des sociétés non cotées	8 294 290	10 716 412

Fondation Arc-en-Ciel

La Fondation Arc-en-Ciel est depuis 2019 en Fondation de placement et sa surveillance a été confiée à la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. La fondation a un but de prévoyance sociale visant à réaliser une action commune pour répondre aux besoins en logement et en locaux artisanaux.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.07 % des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. Aucun représentant des Rentes Genevoises ne fait partie du Conseil de la Fondation.

Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux

La Société mutuelle d'assurance générale des animaux Epona a pour but l'assurance des pertes dues à la mortalité ou l'invalidité d'animaux, et d'une manière générale l'exploitation des branches d'assurance, à l'exception de l'assurance directe sur la vie, admises par l'assemblée générale. Son activité commerciale a été transférée en 2021 dans Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Les Rentes Genevoises détiennent 10 000 parts sociales de la société Epona. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, a été membre du Conseil d'administration de la coopérative jusqu'à son transfert comme membre du Conseil d'administration de Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, en fin d'année 2021. Les Rentes Genevoises ne détiennent aucune part dans Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Radio Lac SA

La société Radio Lac SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Les Rentes Genevoises détiennent 8.74 % du capital de Radio Lac SA. Aucun représentant des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

Axiomtec Software SA

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le *project management* et l'intégration informatique.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'Axiomtec Software SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

En 2023, la valeur de la participation dans la société Axiomtec Software SA a été réduite à CHF 0.- et la perte de valeur complémentaire reconnue dans les comptes au 31.12.2023.

EVEXP SA

La société EVEXP SA a pour but l'exploitation de structures d'animations commerciales, y compris toute activité de restauration. Elle a été créée le 1^{er} février 2018 pour gérer un espace nommé Le Pilier, voué à la promotion de la prévoyance.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'EVEXP SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux, et fonctionne comme Secrétaire du Conseil d'administration.

Fonds alternatifs

	31.12.2023	31.12.2022
Fonds alternatifs en liquidation	865	153 490
Total Fonds alternatifs	865	153 490

Infrastructure

	31.12.2023	31.12.2022
JPM	29 450 237	28 453 144
IFM	32 120 559	31 456 461
Total Infrastructure	61 570 796	59 909 605

12. Immobilier

	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles de placements	574 407 000	568 378 000
Fonds de placements immobiliers	45 659 264	47 258 868
Total Immobilier	620 066 264	615 636 868

Immeubles de placements

Des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement ont été effectuées en 2023 pour un total de CHF 2 101 767.- (CHF 2 367 000.- en 2022).

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué selon la méthode DCF à CHF 574 407 000.- au 31 décembre 2023. La nouvelle évaluation a engendré un résultat non réalisé de CHF 6 029 000.-.

En 2022, l'activation des travaux mentionnée ci-dessus avait été portée en diminution de la réévaluation, donnant ainsi un résultat net non réalisé de CHF 5 841 937.-.

	2023	2022
Valeur au bilan	574 407 000	568 378 000
Valeur de rendement (état locatif fiscal capitalisé selon les taux de l'Administration fiscale cantonale)	797 792 262	776 813 538
Dépenses d'investissement pour extension ou remplacement	2 101 767	2 367 000
Bénéfice de la gestion des immeubles	16 439 291	16 129 693
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	2.9 %	3.0 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	4.0 %	4.1 %
Résultat non réalisé sur évaluation DCF	6 029 000	5 841 937
Valeur Immeubles de placements (méthode DCF)	574 407 000	568 378 000
Valeur Immeubles de placements (méthode essentiellement hédoniste)	801 098 000	772 154 000
	2023	2022
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	82 120 000	82 120 000

13. Instruments financiers dérivés et engagements hors bilan

Engagements de devises à terme

Les valeurs de remplacement des Engagements de devises à terme se montent à CHF 169 484 165.- et sont comptabilisées dans chacune des positions y relatives.

Les différences de changes réalisées et non réalisées sont également comptabilisées dans chacune des positions y relatives.

Selon les termes de l'acte de nantissement général signé sur le compte 85401 00 ouvert auprès de la banque dépositaire au nom des Rentes Genevoises, l'ensemble des actifs de ce compte sont nantis en couverture des opérations de change à terme effectuée auprès de la banque dépositaire. Les limites octroyées par la banque totalisent 50 millions de francs et couvrent les marges résultant d'opérations de change à terme. Le recours de la banque sur les actifs nantis reste limité au montant effectif des utilisations.

Devises	Quantité en devises	Contre-valeur des opérations sur devises (CHF)	Estimation au 31.12.2023 (CHF)	Gain (perte) non réalisé (CHF)
USD	261 820 000	226 430 675	218 855 338	7 575 337
EUR	60 780 000	(56 946 510)	(56 271 947)	(674 563)
Total		169 484 165	162 583 391	6 900 774

Engagements placements alternatifs

Les engagements en placements alternatifs correspondent à des fonds souscrits mais non appelés au 31 décembre 2023 pour un montant de EUR 38 millions dans l'Infrastructure.

14. Résultat net Placements

Résultat Disponible

	2023	2022
Intérêts sur c/c bancaires	507 238	(166 774)
Intérêts sur prêts	36 344	42 307
Produits (Frais financiers divers)	(245 862)	(253 901)
Différences de change réalisées (c/c et dépôts)	(133 876)	116 841
Frais bancaires sur c/c	(4 842)	(12 474)
Résultat Disponible	159 002	(274 000)

Résultat Créances cotées

	2023	2022
Produits d'intérêts (coupons)	15 178 407	15 980 607
Résultat réalisé sur ventes	(552 948)	3 881 321
Différences de change réalisées	6 945 084	(9 570 724)
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	42 317 318	(85 990 199)
Différences de change non réalisées	(21 437 727)	3 401 251
Frais bancaires / Courtage	(893 470)	(857 274)
Résultat Créances cotées	41 556 663	(73 155 019)

Résultat Créances non cotées

	2023	2022
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	2 945 927	3 010 476
Résultat Prêts hypothécaires suisses	1 294 687	1 287 321
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	12 043 010	(13 374 369)
Résultat Insurance-linked securities	9 563 103	(4 720 746)
Résultat Créances non cotées	25 846 726	(13 797 318)

Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses

	2023	2022
Produits d'intérêts	2 961 363	3 038 671
Frais bancaires / Courtages	(15 436)	(28 195)
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	2 945 927	3 010 476

Résultat Prêts hypothécaires suisses

	2023	2022
Produits d'intérêts	1 449 395	1 383 631
Frais de suivi et de procédures	(154 708)	(96 310)
Résultat Prêts hypothécaires suisses	1 294 687	1 287 321

Résultat Prêts à des entreprises étrangères

	2023	2022
Produits d'intérêts (coupons)	19 754	57 440
Résultat réalisé sur ventes	3 097 620	3 610 801
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	9 005 839	(16 936 172)
Frais bancaires	(80 203)	(106 438)
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	12 043 010	(13 374 369)

Résultat Insurance-linked securities

	2023	2022
Résultat réalisé sur ventes	(281 725)	1 197 726
Différences de change réalisées	(28 344)	396 804
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	9 917 882	(5 204 295)
Différences de change non réalisées	1 669	(1 062 550)
Frais bancaires	(46 380)	(48 430)
Résultat Insurance-linked securities	9 563 103	(4 720 746)

Résultat Immobilier

	2023	2022
Résultat Immeubles de placements	22 468 291	21 971 630
Résultat Fonds de placements immobiliers	421 333	(13 383 777)
Résultat Immobilier	22 889 625	8 587 854

Résultat Immeubles de placements

	2023	2022
Loyers et produits divers	26 902 842	25 769 631
Gros travaux d'immeubles	(2 860 114)	(1 047 584)
Rénovation appartements	(1 144 063)	(2 574 793)
Entretien courant immeubles	(628 126)	(428 046)
Entretien courant appartements	(981 055)	(866 664)
Contrats d'entretien	(440 820)	(433 688)
Sinistres	(13 002)	(21 182)
Conciergerie & fournitures	(1 164 689)	(1 115 666)
Services industriels	(506 736)	(510 578)
Chaufferie	(27 744)	(19 372)
Frais divers	(182 724)	(210 041)
Assurances	(250 943)	(250 497)
Frais de contentieux	(105 509)	(74 020)
Honoraires de gestion	(961 542)	(928 311)
Impôts immobiliers complémentaires	(1 196 483)	(1 159 496)
Résultat d'exploitation Immeubles	16 439 291	16 129 693
Plus-value non réalisée sur Immeubles	6 029 000	5 841 937
Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles	6 029 000	5 841 937
Résultat Immeubles de placements	22 468 291	21 971 630

Résultat Fonds de placements immobiliers

	2023	2022
Revenus encaissés	2 032 875	2 224 736
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	(1 596 669)	(15 588 140)
Frais bancaires	(14 873)	(20 373)
Résultat Fonds de placements immobiliers	421 333	(13 383 777)

Résultat Actions

	2023	2022
Résultat Actions suisses	8 225 033	(26 606 926)
Résultat Actions internationales	8 249 743	(32 681 540)
Résultat Actions	16 474 775	(59 288 466)

Résultat Actions suisses

	2023	2022
Dividendes	404 711	2 842 732
Résultat réalisé sur ventes	-	15 223 035
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	7 961 484	(44 488 524)
Frais bancaires	(141 162)	(184 169)
Résultat Actions suisses	8 225 033	(26 606 926)

Résultat Actions internationales

	2023	2022
Dividendes	1 230 664	3 629 215
Résultat réalisé sur ventes	(1 303 040)	16 016 316
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	8 542 145	(51 892 486)
Frais bancaires	(220 026)	(434 585)
Résultat Actions internationales	8 249 743	(32 681 540)

Résultat Placements alternatifs

	2023	2022
Résultat Private Equity	14 088 275	4 810 338
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	(2 170 122)	(3 411 208)
Résultat Fonds alternatifs	(129 943)	808 920
Résultat Infrastructure	1 661 191	678 342
Résultat Placements alternatifs	13 449 402	2 886 391

Résultat Private Equity

	2023	2022
Revenus encaissés	834	-
Résultat réalisé sur ventes	-	116 068
Différences de change réalisées	736	(358)
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	14 086 705	4 694 628
Résultat Private Equity	14 088 275	4 810 338

Résultat Participations dans des sociétés non cotées

	2023	2022
Revenus encaissés	252 000	329 861
Plus-value (moins-value) sur participations dans des sociétés non cotées	(44 500)	(338 170)
Résultat réalisé	(2 377 622)	(3 402 900)
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	(2 170 122)	(3 411 208)

Résultat Fonds alternatifs

	2023	2022
Résultat réalisé sur ventes	-	1 165 204
Différences de change réalisées	(1 106)	737
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	56 614	(378 988)
Différences de change non réalisées	(185 321)	31 326
Frais bancaires	(130)	(9 359)
Résultat Fonds alternatifs	(129 943)	808 920

Résultat Infrastructure

	2023	2022
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	1 661 191	678 342
Résultat Infrastructure	1 661 191	678 342

Performance des placements

	2023	2022
Somme de tous les placements au début de l'exercice	2 248 493 100	2 379 847 272
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	2 379 019 331	2 248 493 100
Placements moyens	2 253 568 119	2 381 690 465
Résultat net Placements	120 376 194	(135 040 559)
Performance des placements	5.3 %	-5.7 %

15. Comptes de régularisation actif

Intérêts courus

	31.12.2023	31.12.2022
Intérêts courus sur Créances cotées	2 107 767	1 542 863
Intérêts courus sur Prêts à des collectivités publiques suisses	1 397 873	1 516 684
Total Intérêts courus	3 505 640	3 059 547

Autres actifs transitoires

	31.12.2023	31.12.2022
Charges payées d'avance	4 588	368 939
Produits à recevoir	32 917	32 500
Comptes BCGE / Avoirs oubliés	13 852	49 544
Investissements en cours	-	115 710
Total Autres actifs transitoires	51 357	566 693

16. Autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2023	26 919	9 837	103 207	207 824	61 128	408 914
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1 ^{er} janvier 2023	59 642	32 779	204 079	316 190	96 218	708 907
Entrées	7 754	-	-	249 103	187 986	444 843
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(12 127)	(17 577)	(11 471)	(35 015)	(20 252)	(96 442)
Situation au 31 décembre 2023	55 269	15 202	192 607	530 278	263 952	1 057 308
Amortissements cumulés						
Situation au 1 ^{er} janvier 2023	(32 724)	(22 942)	(100 872)	(108 366)	(35 090)	(299 994)
Amortissements ordinaires	(10 247)	(3 703)	(39 374)	(139 907)	(62 190)	(255 421)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	12 127	17 577	11 471	35 015	20 252	96 442
Situation au 31 décembre 2023	(30 844)	(9 068)	(128 775)	(213 258)	(77 028)	(458 972)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	24 425	6 134	63 832	317 020	186 925	598 335

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2022	31 345	15 770	129 895	85 131	39 036	301 177
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1 ^{er} janvier 2022	60 080	78 234	220 448	289 505	118 646	766 914
Entrées	7 596	2 235	18 483	223 714	53 398	305 426
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(8 033)	(47 690)	(34 853)	(197 029)	(75 826)	(363 432)
Situation au 31 décembre 2022	59 642	32 779	204 079	316 190	96 218	708 907
Amortissements cumulés						
Situation au 1 ^{er} janvier 2022	(28 735)	(62 464)	(90 553)	(204 374)	(79 611)	(465 737)
Amortissements ordinaires	(12 022)	(8 168)	(45 172)	(101 022)	(31 305)	(197 689)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	8 033	47 690	34 853	197 029	75 826	363 432
Situation au 31 décembre 2022	(32 724)	(22 942)	(100 872)	(108 366)	(35 090)	(299 994)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	26 919	9 837	103 207	207 824	61 128	408 914

17. Comptes de régularisation passif

	31.12.2023	31.12.2022
Salaires à payer	-	1 313
Charges à payer	715 503	1 524 231
Produits reçus d'avance	114 114	-
Comptes Clients / Avoirs oubliés	13 852	49 544
Provision travaux Immeubles	1 975 000	666 000
Provisions diverses finances	-	436 994
Marge en cours de livraison	8 218 692	-
Total Comptes de régularisation passif	11 037 161	2 678 083

18. Provisions non techniques

Provision Part variable

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	484 995	358 132
Constitution	388 889	427 697
Utilisation	(333 277)	(300 834)
Dissolution	(93 925)	-
Total Provision Part variable	446 682	484 995

19. Provision de longévité

Pour l'année 2023, la Provision de longévité a été dotée par comptabilisation des frais de longévité prélevés aux assurés Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, soit CHF 195 585.-.

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	18 846 262	18 541 262
Attribution par comptabilisation des frais de longévité	195 585	305 000
Total Provision de longévité	19 041 847	18 846 262

20. Provision pour renforcement des bases techniques

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	13 105 654	25 200 000
Utilisation pour modification bases techniques	(1 679 339)	(12 094 346)
Total Provision pour renforcement des bases techniques	11 426 316	13 105 654

21. Provision pour complément d'excédents

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	1 900 000	167 442
Utilisation pour les excédents de l'année	(830 116)	(694 492)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	1 000 000	2 427 050
Total Provision pour complément d'excédents	2 069 884	1 900 000

22. Provision pour bonus d'intérêts

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	645 526	-
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	645 526
Total Provision pour bonus d'intérêts	645 526	645 526

23. Provision pour revalorisation des rentes

Pour l'année 2023, la Provision pour revalorisation des rentes a été dotée à hauteur de CHF 6 200 000.-.

	2023	2022
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	6 055 950	-
Utilisation pour la revalorisation	(6 055 950)	-
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	6 200 000	6 055 950
Total Provision pour revalorisation des rentes	6 200 000	6 055 950

24. Fonds d'excédents

Sur l'exercice 2023, grâce à une dotation de CHF 13 206 509.-, le Fonds d'excédents atteint 98.5% de sa cible et permet une attribution de CHF 6 200 000.- en vue de la revalorisation des rentes au 1^{er} janvier 2025 et de CHF 1 000 000.- pour le versement du complément d'excédents en 2024.

	2023	2022
Solde reporté	11 224 504	20 352 495
Rémunération	-	535
Résultat brut	13 206 509	-
Solde à disposition	24 431 012	20 353 030
Attribution Provision pour revalorisation des rentes	(6 200 000)	(6 055 950)
Attribution Provision pour complément d'excédents et Bonus d'intérêts	(1 000 000)	(3 072 576)
Solde reporté Fonds d'excédents	17 231 012	11 224 504

25. Produits Assurance

Revenus Assurance

Les Revenus Assurance sont reconnus à la date d'effet du contrat.

Gamme de produits d'épargne à taux variable

La gamme de produits d'épargne à taux variable est commercialisée pour la première fois en 2023. Pour ces produits de 3^e pilier A, 3^e pilier B et Rente certaine, une partie du capital est investie sur un compte d'épargne à taux variable dont la performance est basée sur celle du portefeuille actions des Rentes Genevoises. Les intérêts sur ce compte sont reportés dans les comptes Intérêt sur compte d'épargne à taux variable Autres assurances sur la vie et Intérêt sur compte d'épargne à taux variable Opérations de capitalisation, qui font partie du résultat d'assurance, à la rubrique Total Rémunération Capitaux de prévoyance. Ces deux comptes « neutralisent » le résultat financier lié à la part d'actions correspondant aux produits d'épargne à taux variable.

31.12.2023

Montant des primes encaissées Autres assurances sur la vie	366 264
Montant des primes encaissées Opérations de capitalisation	1 000 000
Intérêt sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	2 158
Intérêt sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	3 616
Frais de gestion sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	40
Frais de gestion sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	133
Frais de rachat sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	-
Frais de rachat sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	-
Montant investi sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	75 736
Montant investi sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	236 341

Compte à taux d'épargne fixe

Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	87 906
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	749 330

Compte à taux d'épargne variable

Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	77 881
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	239 882

Total réserves mathématiques

Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	165 787
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	989 212

Gains (pertes) techniques

	2023	2022
Gain (perte) de transformation épargne Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(380 619)	66 578
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie	(809 914)	(230 413)
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie euro	-	(76 150)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(1 526 491)	(2 760 502)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle euro	(441 349)	(137 666)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie	3 319 862	3 907 619
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie euro	(69 161)	234 328
Total Gains (pertes) techniques	92 329	1 003 794

26. Autres charges directes liées à l'activité Assurance

	2023	2022
Intérêts du dépôt de la réassurance	(1 725 121)	(1 788 663)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(12 859)	(18 767)
Frais bancaires sur prestations versées	(164 290)	(162 125)
Frais de dossiers	(1 500)	(1 228)
Commissions des courtiers	(3 162 448)	(1 904 177)
Geste commercial	-	(10 124)
Action commerciale	(122 505)	(246 556)
Résultat de change non réalisé	(731 781)	2 979
Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance	(5 920 504)	(4 128 662)

27. Résultat net Réassurance

	2023	2022
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	859 790	977 990
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	(353 636)	(1 311 990)
Résultat net Réassurance	506 154	(334 001)

Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2023	2022
Primes uniques	(594 375)	(206 973)
Rentes	3 139 094	2 924 120
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 091 076)	(1 108 141)
Surintérêt	(137 002)	(139 115)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	634 224	616 239
Diminution (augmentation)	(2 097 151)	(2 337 163)
Dépôt de la réassurance à long terme		
Résultat technique	1 006 075	1 229 022
Correction résultat technique années antérieures	(9 284)	(111 918)
Correction c/c réassureur années antérieures	9 284	111 918
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	859 790	977 990

Résultat Réassurance
Autres assurances sur la vie

	2023	2022
Primes uniques	(357 504)	(194 597)
Rentes	1 289 807	1 269 032
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(634 045)	(680 522)
Surintérêt	(82 165)	(88 786)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	64 316	(936 595)
Diminution (augmentation)	(366 619)	430 165
Dépôt de la réassurance à long terme		
Résultat technique	(267 426)	(1 110 687)
Correction résultat technique années antérieures	(4 045)	(112 518)
Correction c/c réassureur années antérieures	4 045	112 518
Résultat Réassurance	(353 636)	(1 311 990)
Autres assurances sur la vie		

28. Impôts

Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

29. Honoraires de l'Organe de révision

Les honoraires de l'Organe de révision pour la révision des comptes 2023 se montent à CHF 70 000.-.

30. Demande de l'Autorité de surveillance

Néant.

31. Engagements de prévoyance

Selon le courrier du 25 janvier 2024 de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, il ressort les points suivants:

1.

Réserve de cotisations de l'employeur auprès de la CIEPP

Au 31 décembre 2023, CHF 0.-

Au 31 décembre 2022, CHF 0.-

2.

Avantages économiques suite à un excédent de couverture

La valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeur n'ayant pas été atteinte au 31 décembre 2023, aucun excédent de couverture (fonds libres) ne figure au bilan de la CIEPP au 31 décembre 2023.

3.

Engagements économiques suite à un découvert

La CIEPP présentait un degré de couverture selon la norme légale de 109.1% au 31 décembre 2022. Le degré de couverture estimé au 31 décembre 2023 sera proche de 114%. Le degré de couverture définitif pourra être transmis dans le courant du mois de mai 2024.

4.

Comme fondation commune avec une solidarité complète à l'intérieur du cercle de ses affiliés, la CIEPP n'établit pas la situation financière de chaque entreprise affiliée.

32. Prêts sur police

	31.12.2023	31.12.2022
Montant Prêts sur police	1 335 485	1 283 781

33. Prêts hypothécaires suisses

Les Rentes Genevoises ont en portefeuille des prêts pour un montant de 4.7 millions de francs au 31 décembre 2023 (8.0 millions de francs au 31 décembre 2022) dans des prêts hypothécaires liés à la Fondation Hypotheka. A la suite des révélations en 2013 concernant des malversations dans la société Hypotheka SA, un risque potentiel de perte a été identifié. Ce dernier ne peut pas être estimé de manière fiable. S'il venait à se réaliser, la perte serait couverte par la Réserve de fluctuation de valeur. Par mesure de prudence et au vu des procédures et des négociations en cours avec les débiteurs, il a été décidé de reconnaître les revenus de ces placements à la date de réception des fonds uniquement et de ne pas tenir compte d'intérêts courus en fin d'année.

34. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration des Rentes Genevoises

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse (l'établissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'établissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et à la loi et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'établissement à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de l'établissement ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'actuaire-conseil externe relatives à l'audit des comptes annuels

Le Conseil d'administration désigne pour la vérification un organe de révision et un actuaire-conseil externe. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques. Par ailleurs, l'actuaire-conseil externe examine chaque année si les Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse offrent la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERT suisse :

<http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>.

Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 mars 2024

BDO SA

Nigel Le Masurier
Expert-réviseur agréé

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

IMPRESSUM

Publication

Rapport annuel 2023, juin 2024

Editeur

Rentes Genevoises

Responsables de la publication

Guy Reyfer, secrétaire général
et membre de la Direction
Sébastien Ramseyer, responsable marketing
et communication

Graphisme

Emakina.CH, 1227 Les Acacias

Texter

JB COMM, 1920 Martigny

Photos

Alan Humerose

Imprimerie

Cavin Baudat, 1020 Renens

Site internet

rentesgenevoises.ch

Tirage

1000 exemplaires

Marques commerciales

Cicero, Entreprise formatrice, UN-PSI, UN-PRI, Ethos, Climate Action 100+, SGS, éco21, SIG, Net'Léman, Les miels de Stéphanie, Yacht Club de Genève, Re-Borne, Orchestre des Trois-Chêne, Genilem, Bioparc Genève, Haute école de gestion Genève, MDA-Activités 50+, AVVEC et Le Pilier sont des marques déposées, propriétés de leurs détenteurs respectifs.

Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3
+41 22 817 17 17
rentesgenevoises.ch
info@rentesgenevoises.ch

